

20  
18

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
des services

# Éditos



“On n’a jamais vu un jardinier tirer sur une plante pour la faire pousser. On l’arrose et on la regarde grandir.”

Selon un proverbe africain.

L’année 2018 a permis de consolider et de renforcer les principales actions des politiques publiques que nous avons lancées depuis 2015. Pour mener à bien ces projets, il faut de la persévérance, de la volonté, du dynamisme et des motivations départementalistes à l’épreuve des nombreux projets de lois ou tentatives législatives qui pronostiqueraient la fin de notre collectivité.

Mais nous n’en sommes pas là ! Et nous devons tous ensemble, élus et agents de la collectivité, œuvrer pour que notre collectivité demeure ce socle commun, entre tradition de ses missions emblématiques mais aussi signe de progrès, de modernité et porteur de projets d’avenir pour le territoire.

L’inauguration des Pyramides en juin 2018 a sans doute été pour l’ensemble des agents, l’événement phare de l’année 2018. Aujourd’hui, cet ensemble qui regroupe quelque 500 agents prouve qu’avec de l’ambition, de l’envie, les projets se réalisent dans les délais impartis. Ces pyramides sont aussi le symbole d’une synergie d’action, entre les décideurs politiques qui tentent d’anticiper les besoins de demain et les agents de la collectivité qui se doivent d’investir positivement ces nouveaux lieux de travail qui sont aussi des lieux de vie. Nous espérons qu’après une année de rodage, tout un chacun a retrouvé ses marques de manière favorable.

2019 verra aussi la modernisation du site Mazières à la Direction générale adjointe de la Prévention, de l’autonomie et de la vie sociale qui va s’étoffer avec l’arrivée de la MDAS de Bourges et de nouveaux travaux de modernisation. Nous y reviendrons l’année prochaine !

Le Conseil départemental a été aussi, en 2018, le garant de la solidarité territoriale en demeurant le premier partenaire financier des communes et de leurs regroupements mais aussi accompagnateur et facilitateur de projets.

Nous avons su renforcer notre présence au quotidien, aux côtés des habitants du Département pour leur assurer une amélioration de leurs conditions de vie à tous les âges, conditions de travail et d’insertion, de mobilité, d’enseignement pour les collégiens, pour assurer ce « vivre ensemble » au cœur de la ruralité.

“Les pyramides sont le symbole d’une synergie d’action, entre les décideurs politiques et les agents de la collectivité.”

La collectivité évolue vite, au rythme de ses chantiers, de ses transformations qui sont salutaires et nécessaires. Nous devons chaque année, élus, agents, membres d’une même collectivité, nous remettre en question, progresser, aller toujours plus haut, tous ensemble, pour assurer aux habitants du Cher un service public départemental de qualité, accessible à tous, performant et porteur d’espoir.

**Michel AUTISSIER**  
Président du Conseil départemental du Cher



“Conforter la qualité de l'accueil du public et des services rendus aux habitants du Cher.”

La réflexion globale, entamée ces dernières années, sur nos implantations géographiques sur la ville de Bourges a trouvé sa concrétisation dans l'année 2018 avec l'installation sur le site des Pyramides des directions fonctionnelles, de l'autonomie et de la régie.

En parallèle, les travaux pour accueillir la MDAS de Bourges sur le site de Mazières et le déménagement du Centre d'exploitation dans des locaux plus fonctionnels ont été lancés.

Après les évolutions des organisations en 2016-2017, ces nouvelles conditions de travail doivent permettre de conforter la qualité de l'accueil du public et des services rendus aux habitants du Cher.

Ce rapport d'activité témoigne de l'engagement au quotidien de l'administration à mettre en œuvre des politiques publiques adaptées aux évolutions des besoins et des attentes des citoyens.

Chaque direction recherche en permanence efficacité et innovation au service du territoire, moteur de l'implication de chaque agent que je remercie chaleureusement.

**Didier AMI**  
Directeur général des services

## SOMMAIRE

<b>P 6/7</b>	<b>LES TEMPS FORTS</b>
<b>P 8/11</b>	<b>LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL</b>
P 8	L'Assemblée départementale
P 10	Implantation des sites
P 11	Organigramme
<b>P 12/23</b>	<b>LE CHER : UN DÉPARTEMENT INNOVANT ET EN MOUVEMENT</b>
P 14	Aménagement et animation du territoire
P 16	Démographie médicale
P 17	Routes
P 18	Éducation
P 20	Eau et environnement
P 22	Laboratoire départemental d'analyses
<b>P 24/35</b>	<b>LE CHER : UN DÉPARTEMENT RESPONSABLE DANS L'ACTION</b>
P 26	Action sociale de proximité
P 28	Habitat, insertion et emploi
P 30	Autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
P 32	Enfance, famille, PMI, CDEF
<b>P 36/43</b>	<b>LE CHER : UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF ET ACCUEILLANT</b>
P 38	Culture, sport et jeunesse
P 40	Archives et Médiathèque départementales
P 42	Tourisme
<b>P 44/54</b>	<b>LE CHER : UNE ADMINISTRATION EN ACTIONS</b>
P 46	Affaires juridiques et commande publique
P 48	Stratégie financière et exécution budgétaire
P 49	Budget
P 50	Systèmes d'information
P 51	Patrimoine immobilier
P 52	Ressources humaines et compétences
P 54	Missions transversales

# LES TEMPS FORTS de l'année 2018



Forum de l'orientation professionnelle des métiers de l'aéronautique et de la défense



Inauguration des Pyramides



Inauguration du collège multi-sites Axel Kahn



Cérémonie de remise des bustes de Marianne

## De janvier à juin

- ▶ **18 janvier** Forum de l'orientation professionnelle des métiers de l'aéronautique et de la défense : 700 collégiens participants, en partenariat avec Aérocentre (pôle d'excellence régional regroupant les entreprises du secteur) et le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS).
- ▶ **26 janvier** Banquet médiéval gastronomique caritatif : 160 personnes présentes, 6 000 € récoltés au profit de l'Association Pied de Nez.
- ▶ **1<sup>er</sup> février** 3<sup>es</sup> rencontres départementales de la commande publique sur le thème de la dématérialisation (environ 50 donneurs d'ordres et entreprises locales présents).
- ▶ **12 mars** Signature des contrats de territoire avec les communautés de communes Cœur de France et La Septaine.
- ▶ **25 au 29 avril** Partenariat Printemps de Bourges : scène départementale le Cher en scène ouverte aux musiciens amateurs de la Région, Printemps des collégiens, stand Berry numérique...
- ▶ **27 avril** Inauguration de l'Espace naturel sensible du Bec d'Allier à Cuffy : 3 km de sentier pédagogique aménagé par le Département.

- ▶ **2, 3, 4 mai** Accueil du Premier ministre Édouard Philippe, l'occasion de mettre en avant les atouts du Cher (Noirlac, Creps, marché des Grivelles, Centre céramique de la Borne...).
- ▶ **Du 28 mai au 2 juin** Les Ehpad en fêtes « Il n'y a pas d'âge pour partager » dans 30 établissements du département.
- ▶ **1<sup>er</sup> juin** Inauguration des Pyramides, nouveau lieu au service des territoires et des habitants suite au regroupement des services administratifs et opérationnels (finances, ressources humaines et compétences, patrimoine immobilier, systèmes d'information, routes, éducation, culture, sport et jeunesse, dynamiques touristiques et environnementales, affaires juridiques et commande publique, autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, habitat, insertion et emploi).
- ▶ **2 et 3 juin** 3<sup>es</sup> Fêtes médiévales « Agnès Sorel » spectacles, animations, ateliers, banquet, village médiéval en partenariat avec la Ville de Bourges et Groupama.
- ▶ **11 juin** Soirée d'accueil des internes en médecine et signature d'une convention d'installation avec une interne en médecine.

## De juillet à décembre

- ▶ **5 juillet** Inauguration des premiers panneaux d'entrée de territoire : à Cosne-sur-Loire (19 panneaux installés d'ici fin 2019).
- ▶ **15 et 16 septembre** Les Vignes en fêtes à Quincy : le Département célèbre son patrimoine viticole.
- ▶ **24 septembre** Cérémonie de remise des médailles d'honneur départementales.
- ▶ **27 septembre** Signature de contrats de territoire avec les communautés de communes Arnon-Boischaux-Cher, Sauldre et Sologne, Pays de Nérondes.
- ▶ **10 et 12 octobre** Forums Mieux informer nos aînés à Massay et Saint-Satur : forum, théâtre, échanges.
- ▶ **15 octobre** Présentation de la nouvelle équipe du Tango Bourges Basket.
- ▶ **19 octobre** Inauguration du collège multi-sites Axel Kahn à Châteaumeillant et au Châtelet. À la clé une offre éducative renforcée, la création d'un projet numérique éducatif innovant, deux langues vivantes dès la 6<sup>e</sup> pour tous les élèves.
- ▶ **26 octobre** Cérémonie de remise des bustes de Marianne à 50 maires du Cher, en présence de Gérard Larcher, président du Sénat.
- ▶ **16 novembre** 2<sup>e</sup> Colloque du maintien à domicile aux Pyramides. À l'honneur : les professionnels de l'aide à domicile.
- ▶ **23 novembre** Le site internet du Laboratoire départemental d'analyses fait peau neuve.
- ▶ **Décembre** Lancement de la campagne institutionnelle « Le Conseil départemental agit au quotidien pour vous ».
- ▶ **5 décembre** Remise des prix du Concours photos des ENS « Les paysages extraordinaires des Espaces naturels sensibles ».
- ▶ **6 décembre** Élections des représentants du personnel.
- ▶ **7 décembre** Remises des chèques Mobilité et secours : financement de l'apprentissage du code de la route couplé à la découverte des gestes qui sauvent, en partenariat avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Cher (autre session en juin) : 161 bénéficiaires de 16 et 17 ans au total.
- ▶ **18 décembre** Inauguration du barreau d'Aubigny-sur-Nère entre la RD 940 et la RD 30 et d'un carrefour giratoire.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

## L'Assemblée départementale



**Le Président**  
Michel AUTISSIER  
Canton d'Aubigny-sur-Nère  
Avenir pour le Cher

### Les Vice-présidents



**Véronique FENOLL**  
Canton de Bourges 4  
**1<sup>er</sup> Vice-présidente**  
Promotion du territoire,  
solidarité internationale  
Avenir pour le Cher



**Daniel FOURRÉ**  
Canton de Châteaumeillant  
**2<sup>e</sup> Vice-président**  
Aménagement du territoire,  
technologies de l'information  
et de la communication  
Avenir pour le Cher



**Annie LALLIER**  
Canton  
de Saint-Amand-Montrond  
**3<sup>e</sup> Vice-présidente**  
Actions sociales, personnes âgées,  
insertion  
Avenir pour le Cher



**Jean-Claude MORIN**  
Canton  
de Saint-Germain-du-Puy  
**4<sup>e</sup> Vice-président**  
Environnement,  
développement durable  
Avenir pour le Cher



**Michelle GUILLOU**  
Canton de Sancerre  
**5<sup>e</sup> Vice-présidente**  
Culture, éducation  
Avenir pour le Cher



**Pascal AUPY**  
Canton de Dun-sur-Auron  
**6<sup>e</sup> Vice-président**  
Tourisme  
Avenir pour le Cher



**Nicole PROGIN**  
Canton de Chârost  
**7<sup>e</sup> Vice-présidente**  
Logement, santé  
Avenir pour le Cher



**Patrick BARNIER**  
Canton de Trouy  
**8<sup>e</sup> Vice-président**  
Enseignement supérieur,  
formation professionnelle,  
recherche  
Avenir pour le Cher



**Sophie BERTRAND**  
Canton de Mehun-sur-Yèvre  
**9<sup>e</sup> Vice-présidente**  
Enfance, famille  
Avenir pour le Cher



**Thierry VALLÉE**  
Canton de Saint-Doulchard  
**10<sup>e</sup> Vice-président**  
Sport, jeunesse, vie associative  
Avenir pour le Cher



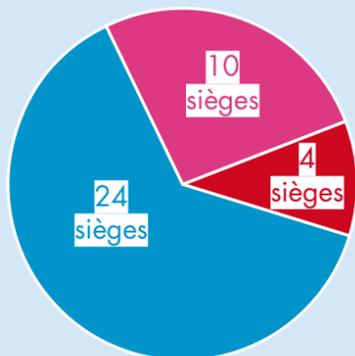
**Jacques FLEURY**  
Canton de Bourges 4  
**11<sup>e</sup> Vice-président**  
Personnes handicapées, MDPH,  
personnel départemental  
Président d'Avenir pour le Cher

Représentation  
des groupes  
politiques  
à l'Assemblée  
départementale

24 sièges : Avenir pour le Cher

10 sièges : Osons pour le Cher

4 sièges : Ensemble, mieux vivre  
dans le Cher



### Les conseillers départementaux



**Anne CASSIER**  
Canton  
d'Aubigny-sur-Nère  
Avenir pour le Cher



**Philippe CHARRETTE**  
Canton de Chârost  
Avenir pour le Cher



**Marilyn BROSSAT**  
Canton de  
Châteaumeillant  
Avenir pour le Cher



**Marie-Pierre RICHER**  
Canton de  
Dun-sur-Auron  
Avenir pour le Cher



**Bruno MEUNIER**  
Canton de  
Mehun-sur-Yèvre  
Avenir pour le Cher



**Emmanuel RIOTTE**  
Canton de  
Saint-Amand-Montrond  
Avenir pour le Cher



**Françoise LE DUC**  
Canton  
de Saint-Doulchard  
Avenir pour le Cher



**Ghislaine de BENGY-PUYVALLÉE**  
Canton de  
Saint-Germain-du-Puy  
Avenir pour le Cher



**Fabrice CHOLLET**  
Canton de  
Saint-Martin-  
d'Auxigny  
Avenir pour le Cher



**Béatrice DAMADE**  
Canton de  
Saint-Martin-  
d'Auxigny  
Avenir pour le Cher



**Patrick BAGOT**  
Canton de Sancerre  
Avenir pour le Cher



**Corinne CHARLOT**  
Canton de Trouy  
Avenir pour le Cher



**Pascal MÉREAU**  
Canton d'Avord  
Osons pour le Cher



**Christine CHAPEAU**  
Canton d'Avord  
Osons pour le Cher



**Yann GALUT**  
Canton de Bourges 1  
Osons pour le Cher



**Francine GAY**  
Canton de Bourges 1  
Osons pour le Cher



**Renaud METTRE**  
Canton de Bourges 2  
Osons pour le Cher



**Irène FÉLIX**  
Canton de Bourges 2  
Osons pour le Cher



**Jean-Pierre SAULNIER**  
Canton de Bourges 3  
Président  
d'Osons pour le Cher



**Zéhira BEN AHMED**  
Canton de Bourges 3  
Osons pour le Cher



**Robert BELLERET**  
Canton de  
La Guerche-sur-  
l'Aubois  
Osons pour le Cher



**Bernadette COURIVAUD**  
Canton de  
La Guerche-sur-  
l'Aubois  
Osons pour le Cher



**Franck MICHOUX**  
Canton de Vierzon 1  
Ensemble, mieux vivre  
dans le Cher



**Karine CHÊNE**  
Canton de Vierzon 1  
Ensemble, mieux vivre  
dans le Cher



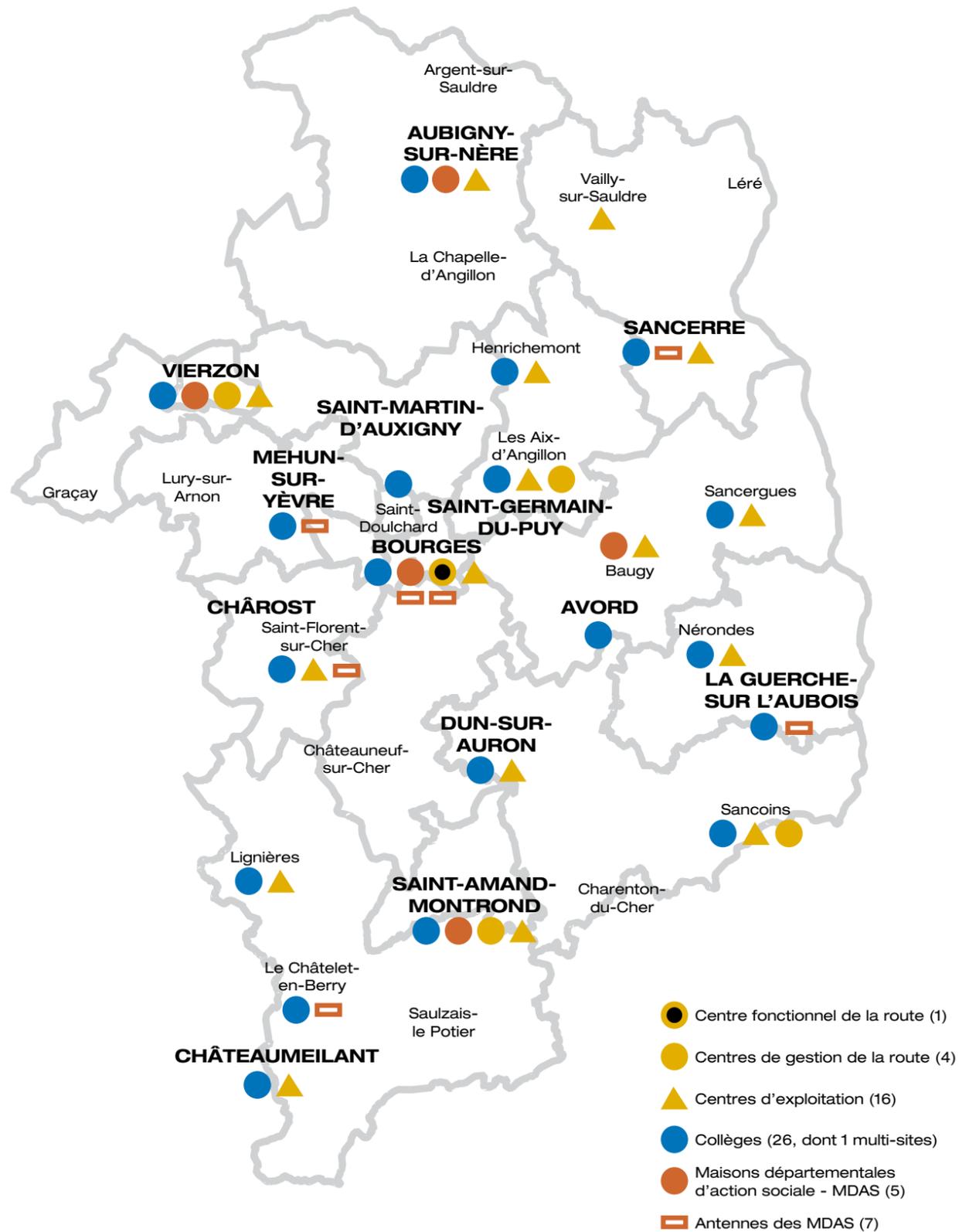
**Jean-Pierre CHARLES**  
Canton de Vierzon 2  
Président d'Ensemble,  
mieux vivre dans le Cher



**Delphine PIÉTU**  
Canton de Vierzon 2  
Ensemble, mieux vivre  
dans le Cher

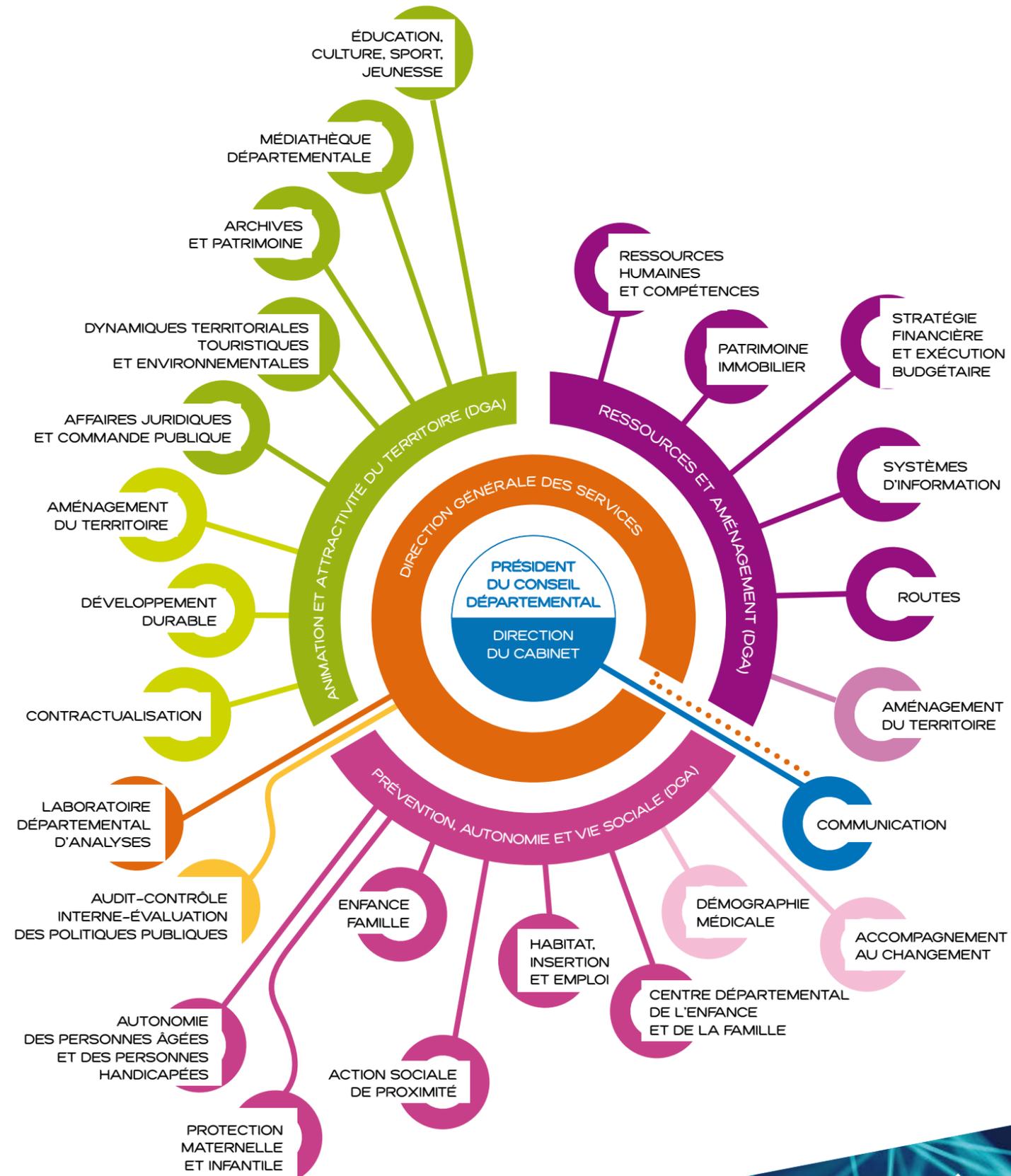
# Implantation des sites

Au 31 décembre 2018



# Organigramme

Au 31 décembre 2018



# Le Cher, un Département innovant et en mouvement

- ▶ AMÉNAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE
- ▶ DÉMOGRAPHIE MÉDICALE
- ▶ ROUTES
- ▶ ÉDUCATION
- ▶ EAU ET ENVIRONNEMENT
- ▶ LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES



# AMÉNAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Département est l'interlocuteur privilégié des communes et des communautés de communes. Il a poursuivi sa politique d'aménagement du territoire votée en 2016. Celle-ci doit permettre, en complément de l'animation territoriale, de relever plusieurs défis : garantir à tous les habitants du Cher un égal accès aux équipements et services, dépasser les logiques de concurrence et renforcer les complémentarités territoriales.



L'îlot Brunet-Rollinat à Vierzon

## Aménagement du territoire

### ► TROIS NIVEAUX D'INTERVENTION

La politique d'aménagement du territoire repose sur des interventions différenciées selon le type de communes :

- les trois villes centres et leurs intercommunalités respectives qui apportent à la population un niveau de service supérieur et/ou d'envergure départementale ;
- les 32 pôles de centralité et d'équilibre qui structurent le territoire par leur offre de service de proximité ;
- les autres communes qui assurent un rôle d'accueil des populations.

17 contrats de territoire seront signés sur la période 2015-2020, correspondant à un montant de près de 20 M€. Dans le cadre des contrats de villes centres et de territoire : 53 projets ont été lancés depuis 2017 et 14 projets ont pu être entièrement réalisés dont 11 en 2018. Au total, ce sont 5 M€ qui ont été consacrés à l'aménagement du territoire en 2018, dont 1,5 M€ au titre de la politique dédiée aux projets de proximité.



La maison de santé pluridisciplinaire de Sancergues

## Animation du territoire

### ► DES CONTRATS D'ANIMATION PLURIANNUELS

Le Département s'est aussi engagé en 2018 dans une démarche d'animation territoriale. Des contrats d'animation pluriannuels seront signés, dans ce cadre, avec les communautés de communes. Déjà présent à leurs côtés dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire, il renforce dorénavant son accompagnement en matière d'animation territoriale. L'objectif est de permettre à chaque habitant du Département d'accéder à un large panel de services au public et d'animations, en travaillant conjointement pour proposer un cadre de vie dynamique et rendre le département toujours plus attractif. Pour cela, il a décidé d'innover en initiant des contrats d'animation du territoire. Signés avec les collectivités partenaires, ces contrats permettront de mieux coordonner les interventions du Département et des collectivités sur les territoires en ayant une vue globale des projets dans le cadre des politiques publiques suivantes :

- l'habitat ;
- le sport ;
- la culture ;
- le tourisme ;
- l'insertion ;
- la lecture publique ;
- la jeunesse ;
- l'éducation ;
- l'enfance.

► **Recrutement d'une chargée de mission animation** (arrivée début septembre 2018).

► **Réactivation de l'observatoire territorial :** réalisation d'un état des lieux existant des données et réflexion sur un nouveau format de l'outil. Cet outil, organe interne transversal à destination des agents, a pour vocation de recueillir différents types de données et de produire des documents relatifs aux territoires du Cher. Il accompagne les services du Département en travaillant sur des thématiques spécifiques, selon les besoins exprimés.

► **Dans cette continuité, une journée réseau animation territoriale** sera organisée en 2019 à destination des partenaires internes au Département et des élus et techniciens des communautés de communes afin de favoriser le partage d'expériences et porter à leur connaissance les outils et moyens mis à leur disposition par le Conseil départemental.

## Enseignement supérieur

► **Soirée d'accueil des étudiants internationaux primo arrivants dans le Cher.** L'objectif est d'assurer une bonne intégration des étudiants étrangers dans le département et d'encourager la découverte du territoire et ses richesses. Elle a associé en 2018 les partenaires, les établissements d'enseignement supérieur, les associations d'étudiants, le CROUS, le GRETA, l'IMEP et l'association « Ensemble 2 générations ».



**304** étudiants étrangers dont 117 étudiants primo-arrivants de **44** nationalités différentes

## CHIFFRES CLÉS



**15** contrats de villes centres et de territoire signés depuis 2017 (soit 107 projets accompagnés) : 16,8 M€ d'aides

**47** projets de proximité accompagnés en 2018 soit 1,5 M€ d'aides départementales

**3** contrats d'animation signés pour fin 2019

**9** politiques sectorielles représentées dans les contrats d'animation

# DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Le Département cherche à attirer une nouvelle génération de médecins: dispositifs d'aide à l'installation, soutien aux projets de santé, promotion du Cher auprès des futurs médecins et autres professionnels de santé.

## ▶ LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE (MSP) DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

En validant, le 5 novembre dernier, le projet de santé des cinq professionnels (deux médecins généralistes, trois infirmiers) qui bénéficient, moyennant un loyer, d'une mise à disposition de locaux au sein de l'antenne de la Maison départementale d'action sociale à Saint-Florent-sur-Cher, l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire a officiellement donné naissance à la 9<sup>e</sup> MSP du Cher. Cette MSP a vocation à couvrir les besoins de la population sur le canton de Chârost avec une organisation multi-sites dont l'antenne de Chârost, déjà opérationnelle. Accès renforcé aux soins des patients sur ce territoire très carencé, meilleure coordination des soins par la concertation pluridisciplinaire... la spécificité du projet tient au regroupement sur un même site de professionnels médicaux, paramédicaux, sociaux et médico-sociaux avec notamment l'antenne de la Protection maternelle et infantile (PMI). Une opportunité pour donner naissance, à terme, à des prises en charge conjointes de certains patients. Fruit d'un travail transversal, ce projet innovant lancé en 2016 est d'ores et déjà un succès.



Campagne de communication autour de la démographie médicale

- ▶ **Lancement d'une campagne de communication:** « Ceci n'est pas un mirage! Le Cher recrute des médecins » pour créer une image moderne du territoire et valoriser les dispositifs du Département.
- ▶ **Une soirée des internes** organisée par le Département sous une forme partenariale inédite associant l'Association des jeunes médecins du Cher et le Conseil de l'Ordre des médecins du Cher. Sur la vingtaine d'internes accueillis, plusieurs ont annoncé leur intention de s'installer dans le Cher.
- ▶ **Le soutien aux projets structurants.** Le Département soutient la construction des projets territoriaux de santé. En janvier 2018, un nouveau cabinet, satellite de la MSP de Sancerre, a ainsi ouvert à Veaugues, suivi de celui de Lignières.
- ▶ **La mise à disposition de logements plébiscitée.** Complément indispensable à l'attractivité des terrains de stages, ce dispositif destiné aux internes en médecine et aux étudiants en « kiné » est régulièrement plébiscité par ses bénéficiaires (24 en 2018).
- ▶ **De nouvelles formes de coopérations professionnelles.** Trois communautés professionnelles territoriales de santé ont vu le jour à l'Est, au Nord et autour de Bourges pour mieux répondre aux besoins de soins de la population. Elles sont un enjeu pour les services sociaux départementaux qui seront associés à leur essor sur tout le territoire.
- ▶ **Une nouvelle bénéficiaire de la bourse départementale.** Le 11 juin 2018, Mélanie Sanchez, interne en 2<sup>e</sup> année d'internat de médecine signait avec le Département une bourse d'études d'un montant de 14 400 € en contrepartie de laquelle elle s'engage à exercer cinq ans dans le Cher.

# ROUTES

Le Département gère, exploite, entretient et aménage 4604 km de routes départementales. Il contribue ainsi au maintien de bonnes conditions de circulation et de sécurité et soutient également des projets d'envergure, vecteur d'attractivité et de développement pour notre territoire.

## ▶ CRÉATION D'UN BARREAU ROUTIER À AUBIGNY-SUR-NÈRE

Près d'un kilomètre de voie nouvelle a été mis en service en décembre 2018, au Sud de l'agglomération, entre la RD940 et la RD30. Un carrefour giratoire à trois branches a également été réalisé sur la RD30. L'objectif principal était de détourner le trafic poids lourds de matières dangereuses desservant l'usine Butagaz, afin qu'il ne transite plus par le centre-ville, notamment devant les écoles (1 800 000 € TTC pour le Département).

- ▶ **Mise en œuvre de l'interdiction des poids lourds (PL) sur la RD926:** la RD926, reliant Vierzon à La Chapelle-d'Angillon, est un itinéraire de liaison à fort trafic entre l'A20 et le Nord du département. Ses caractéristiques techniques ne sont pas adaptées aux 3 500 véhicules/jour, dont plus de 750 PL. Après concertation avec les services de l'État, les élus locaux et les transporteurs routiers, une interdiction de transit des PL supérieurs à 19 t. dans le sens Vierzon/La Chapelle-d'Angillon est entrée en vigueur le 8 octobre. La signalisation a été revue. Depuis, on constate une baisse significative des PL dans le sens Vierzon/La Chapelle-d'Angillon.
- ▶ **Chantier innovant sur la RD3 à Morlac.** Le Département a testé, en partenariat avec l'État, deux techniques innovantes de réparation pérenne des fissures provoquées par la sécheresse sur 4 sections de 200 mètres (313 000 € TTC). Un suivi périodique des zones de tests sera assuré durant trois ans.



Création d'un barreau routier et d'un giratoire à Aubigny-sur-Nère

- ▶ **Refonte du Dossier d'organisation de la viabilité du réseau (DOVR) et mise en service de stations météorologiques.** L'organisation de la viabilité hivernale a été mise à jour dans le DOVR: réduction des sections de routes départementales à patrouiller grâce à l'installation, sur des sites éloignés et les zones les plus froides, de 10 stations météorologiques routières, véritables outils d'aide à la décision: températures de l'air et de la chaussée, hygrométrie, état de surface/type de précipitations.
- ▶ **Acquisition d'un Véhicule service viabilité (VSV) doté de faucheuse, épareuse, balai-brosse métallique et faucheuse sous glissières.** Auparavant, ce fauchage sous glissière était assuré par des agents avec une débroussailleuse à dos.
- ▶ **Chantier limitant les atteintes à l'environnement sur la RD955.** Le Département a renforcé la chaussée sur 4 km de la RD955, entre Les Aix-d'Angillon et Saint-Céols, avec une technique innovante: retraitement en place des matériaux et apport limité de bitume. Objectif: économiser les matériaux, éviter la navette de 180 PL et utiliser une technique « à froid » (480 000 €).
- ▶ **Utilisation de tablettes pour les relevés de dégradations de chaussées et pour les diagnostics d'ouvrages d'art.** L'analyse des données permet de définir une priorisation des travaux.



**4604 km** de réseau routier départemental

**20 M€**, c'est le budget d'investissement routier

**4949** dossiers instruits pour la gestion du domaine public routier départemental

## CHIFFRES CLÉS



**480 000 €**, c'est le montant alloué en 2018 par le Département à des projets de cabinets médicaux ou de MSP

**9**, c'est le nombre total de bourses départementales alloué depuis la création du dispositif

# ÉDUCATION

Le Conseil départemental accompagne les collèges du Cher et favorise la réussite des collégiens. Elle s'appuie pour cela sur une politique éducative active afin de garantir à tous les collégiens des environnements d'apprentissage de qualité.

## ► RÉÉCRITURE DE LA CONVENTION POUR LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS DU CHER (CRCC)

La CRCC, signée entre le Département et la Direction départementale des services de l'Éducation nationale (DSDEN) a pour objectif de poser le cadre d'intervention du Département dans les collèges afin de proposer à tous les collégiens, en tout point du département, une offre de formation de qualité, valorisant les ressources et opportunités qu'offre leur territoire, leur permettant de bénéficier d'un cadre d'apprentissage propice à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel. Cette convention prenant fin en 2018, la collectivité et la DSDEN l'ont évaluée et ont proposé une réécriture. Une nouvelle convention, composée de cinq objectifs, a pris effet début 2019 pour une durée de 4 ans.



Réécriture de la Convention pour la réussite des collégiens du Cher

- **Numérique éducatif.** Le Département poursuit la dotation en postes informatiques de tous les collèges et le déploiement des tablettes pour les établissements inscrits dans les appels à projets numériques nationaux. Il s'est engagé progressivement dans le transfert de la maintenance en effectuant de nombreux travaux d'infrastructures réseaux dans les collèges.
- **Appel à projets CRCC.** En 2018, un appel à projets (comprenant des projets déjà existants et des nouveautés) a été proposé aux Établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) afin d'offrir un large panel d'actions sur des thématiques phares de la CRCC : citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, éducation artistique et culturelle. Portées par les partenaires du territoire dans les collèges volontaires, ces actions visent à faciliter l'accès à la culture pour les collèges isolés et à permettre à des structures d'aller à la rencontre de leur public. Ainsi un spectacle, programmé par la Maison de la culture de Bourges a eu lieu dans 8 collèges à l'automne 2018 et en janvier 2019.
- **Éducation à l'environnement et au développement durable.** Le Département a renouvelé son appel à projets aux collèges en 2018. Quatre nouveaux établissements (Gérard Philippe à Aubigny-sur-Nère, Jean Renoir à Bourges, Le Colombier à Dun-sur-Auron et Béthune Sully à Henrichemont) ont ainsi bénéficié d'un soutien financier et d'un partenariat à la carte pour les aider à mener des projets en lien avec le développement durable.
- **Éducation artistique et culturelle.** L'éducation artistique et culturelle vise à offrir à tous les jeunes le développement de leur pratique artistique tout au long de leur parcours scolaire. Les dispositifs Léz'arts aux collèges et Territoires de résidences artistiques et culturelles (TREAC) ont ainsi permis de mener vingt projets artistiques. Un nouveau protocole TREAC 2019-2023 a été rédigé par les services du Département et de l'État.



Inauguration du collège multi-sites Axel Kahn, le 19 octobre

## ► CRÉATION DU COLLÈGE MULTI-SITES AXEL KAHN

Face au constat de la baisse des effectifs dans les collèges du Châtelet et de Châteaumeillant, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) et le Département ont proposé la création d'un collège multi-sites unique. Cette solution vise à répondre à trois objectifs : stabiliser la population scolaire sur un seul établissement ; garantir un maillage territorial satisfaisant en zone rurale pour permettre l'accès au service public de l'enseignement et maintenir une dynamique de territoire ; développer l'ambition et la motivation des élèves. Le nouveau collège a été inauguré le 19 octobre, en présence du généticien Axel Kahn.

- **Animation de l'extranet Collèges 18.** Espace commun de partage de ressources entre le Conseil départemental et les collèges, l'extranet « Collèges 18 », mis en place en 2017, a connu en 2018 une réelle montée en puissance dans ses usages. Il a permis d'améliorer la communication et de valoriser les actions menées par le Département auprès des collégiens.
- **Évolution des grades cibles pour les agents ATTEE.** L'évolution des grades cibles et le déroulement de carrière des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) ont permis d'adapter le contenu de la Charte aux évolutions réglementaires liées à la mise en place du PPCR (Protocole parcours professionnel carrières et rémunérations) entré en vigueur en 2017 : nouvelle structure du cadre d'emplois des ATTEE (passage de quatre à trois grades) ; accès possible pour les ATTEE au cadre d'emplois des agents de maîtrise par promotion interne. Ces évolutions permettent à la fois de valoriser la fonction de chef de cuisine et un déroulement de carrière jusqu'au dernier grade du cadre d'emploi quelle que soit la fonction occupée (avec, toutefois, une priorité donnée à certaines fonctions à responsabilité ou technicités particulières). Ces évolutions ont été mises en œuvre dès la Commission administrative paritaire (CAP) de juin 2018, dans le respect du cadre global applicable aux avancements de grade (ratios) et des promotions internes.

## ► Travaux dans les collèges Francine Leca à Sancerre et Albert Camus à Vierzon.

La réhabilitation du collège Francine Leca s'est poursuivie : restructuration et livraison en septembre du bâtiment C (sanitaires, vie scolaire, salles de permanence, foyer), agrandissement et restructuration de la cour de récréation, travaux dans le bâtiment administration ainsi que dans le bâtiment B, qui accueillera l'éducation physique et sportive. On relève également la mise en accessibilité du collège Albert Camus de Vierzon, la réfection de la plonge et de la dépose-plateaux au collège Fernand Léger de Vierzon et la sécurisation du collège George Sand d'Avord (réfection de la clôture arrière et des deux portails).

- **Portraits de collège.** Afin que les élus départementaux siégeant dans les Conseils d'administration des collèges disposent de toutes les informations nécessaires, des portraits de collèges ont été élaborés. Ils recensent toutes les données relatives au fonctionnement d'un collège : données administratives, effectifs, indices de réussite scolaire, données sociales, équipe d'agents ATTEE, montant de la dotation globale de fonctionnement, aides contractualisées, travaux structurants et sur les infrastructures, dotation en ordinateurs, restauration, actions éducatives.

- **Actualisation de la feuille de route restauration.** Le Département poursuit une ambition forte autour de quatre objectifs majeurs : social, qualitatif, éducatif, développement durable. Ainsi, par la mobilisation de tous les partenaires et en premier lieu les personnels ATTEE et les équipes de direction des collèges, il réaffirme sa politique ambitieuse pour une restauration citoyenne et durable visant au bien-être et à l'éducation alimentaire de l'ensemble des collégiens. Parmi ses actions majeures : poursuite de la plateforme Agrilocal (augmentation du volume d'achats, notamment dans les collèges, qui totalisent 94 % de ce volume), élaboration d'un groupement de commande de denrées alimentaires, rédaction d'une feuille de route sur le gaspillage alimentaire.

## CHIFFRES CLÉS

 **11 511** élèves (avec SEGPA et ULIS) à la rentrée 2018

**2 400** tablettes déployées

 **1,1 M** de repas servis confectionnés par **150** agents ATTEE

 **20** projets Léz'arts et TREAC

# EAU ET ENVIRONNEMENT

Le Département déploie les principaux enjeux du développement durable afin de préserver la qualité de vie des habitants du Cher. Il intervient à la fois auprès de ses partenaires et des collectivités pour la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité dans 17 Espaces naturels sensibles.



Accompagnement des communes en matière d'assainissement collectif



L'espace naturel sensible de l'étang de Goule à Bessais-le-Fromental

## Eau

### ORGANISATION DE LA PREMIÈRE RÉUNION DE PRÉSIDENTS DE SYNDICATS DE RIVIÈRES

Dans le cadre des missions d'animation et de suivi des travaux en rivières et milieux aquatiques (ASTER), le Département a organisé la première réunion de présidents de syndicats de rivières: présentation des structures et des périmètres des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), échanges entre les présidents de syndicats de rivière sur leurs expériences et sujets communs. En amont, l'ASTER avait questionné les structures sur leurs priorités d'actions, en direction du grand public notamment et avec leurs partenaires. Suite à cette réunion, un travail a été engagé avec le Département pour préparer un guide de recrutement à destination des syndicats de rivières, éditer des plaquettes de présentation des syndicats et mettre en place un espace collaboratif.

- ▶ **Assistance technique à la mise en place des périmètres de protection des captages:** 11 conventions d'assistance techniques signées.
- ▶ **Gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement:** accompagnement des collectivités sur la connaissance de leur réseau et les enjeux d'une gestion patrimoniale, appui à la mise en place d'outils de suivi.
- ▶ **Étude diagnostique de fonctionnement de l'étang de Goule** dans le but de trouver des pistes d'actions pour améliorer la qualité de l'eau de l'étang et limiter la prolifération de cyanobactéries.

## Environnement

### GUIDE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CHER

Le Département a élaboré un livret unique dans le but de mieux faire connaître le réseau des 17 Espaces naturels sensibles (ENS) du Cher aux habitants et aux touristes. Il a été diffusé par les propriétaires et gestionnaires de site, les associations naturalistes du Département, les offices de tourisme...

- ▶ **Poursuite de l'aménagement des sentiers de découverte sur les sites ENS.** Afin de permettre la découverte libre des ENS et en collaboration avec les propriétaires et gestionnaires des sites, le Département a installé du mobilier d'accueil et/ou d'information sur le Bec d'Allier à Cuffy, le Marais de Chavannes, l'Étang et la Tourbière des Landes à Ménétréol-sur-Sauldre.
- ▶ **Mise en œuvre de l'actualisation du Schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS).** Le Département souhaite notamment, en complément de ses actions d'inventaire et de restauration des milieux, renforcer les actions de valorisation d'animations innovantes et le développement de projets pédagogiques scolaires. Six nouveaux sites ont été sélectionnés dans le cadre de cette démarche. Huit sites disposent d'un dépliant touristique et sept d'une application mobile.
- ▶ **Mise en œuvre du plan de gestion 2017-2026 du site ENS « Bocage de Noirlac ».** Recrutement en collaboration avec l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) de Noirlac d'un animateur nature. Sa mission: sensibiliser les visiteurs à la richesse écologique et à l'histoire du site, faire de la pédagogie environnementale et améliorer la connaissance sur le site.

## CHIFFRES CLÉS

**850 000 €** de subventions attribuées aux collectivités dans le domaine de l'eau et l'assainissement



**5** contrats départementaux ENS signés avec leurs propriétaires et gestionnaires

**12** sites aménagés avec sentier de découverte et panneaux pédagogiques (4 en cours d'aménagement)

**265** animations dans les ENS (dont 73 pour les scolaires):  
**5 229** participants

# LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

Santé animale, sécurité alimentaire, conseils et formations... le Laboratoire départemental d'analyses du Cher (LDA18) est l'un des maillons indispensables de la politique départementale de sécurité sanitaire et de prévention des risques.



L'équipe du Laboratoire départemental d'analyses du Cher

## UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

Le Laboratoire départemental d'analyses (LDA) participe à la politique publique de sécurité sanitaire en intervenant dans la surveillance de la santé animale et de la qualité de l'alimentation. Pour cela, il bénéficie d'agrément du Ministère de l'agriculture dans les domaines de la santé animale et de l'hygiène alimentaire. À cette fin il maintient les accréditations nécessaires, gages de compétence, d'impartialité et d'indépendance. Il réalise les analyses officielles, il participe à la surveillance épidémiologique, à la détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risques par sa connaissance du contexte épidémiologique local et par son ancrage sur le terrain.

- ▶ **Santé animale.** Le LDA participe au dépistage des maladies contagieuses dans les élevages, mais également dans la faune sauvage. Il contribue à préciser le diagnostic afin d'adapter les traitements.
- ▶ **Microbiologie alimentaire.** Le LDA réalise des autocontrôles pour les professionnels de la restauration et les métiers de bouche. Il vérifie tout au long de l'année la qualité des denrées ainsi que l'environnement de travail.
- ▶ **Audit conseil formation.** Le LDA forme et accompagne les professionnels et leurs équipes au respect des bonnes pratiques et du règlement européen « paquet hygiène ».
- ▶ **Le nouveau site internet du LDA,** plus convivial, plus ergonomique et plus intuitif, a été lancé en novembre 2018.
- ▶ **Partage d'expérience.** Accrédité depuis de nombreuses années, le LDA a réalisé un audit à blanc du laboratoire des routes qui souhaite obtenir l'agrément « Laboroute ». Cet audit a permis de vérifier le système qualité du laboratoire routier et d'en dégager quelques pistes d'amélioration.

## CHIFFRES CLÉS



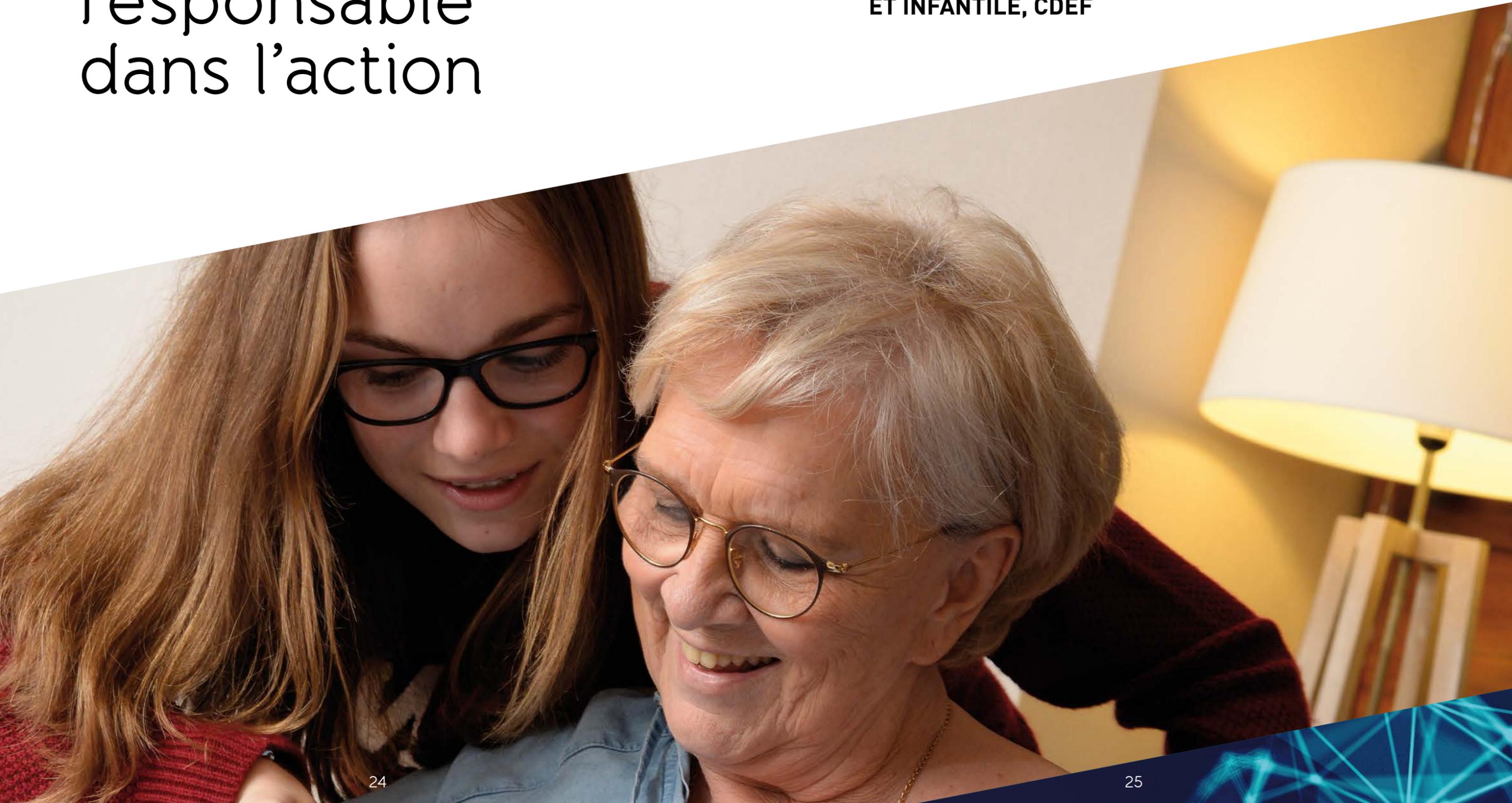
SANTÉ ANIMALE :  
**97 000** prises de sang  
et **61308** analyses

MICROBIOLOGIE :  
**32 240** analyses,  
**4 672** denrées,  
**3 231** contrôles de surfaces

AUDIT CONSEIL FORMATION :  
**17** audits,  
**8** actions pour les collègues,  
**170** personnes formées

# Le Cher, un Département responsable dans l'action

- ▶ ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ
- ▶ HABITAT, INSERTION, EMPLOI
- ▶ AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
- ▶ ENFANCE, FAMILLE, PROTECTION MATERNELLE  
ET INFANTILE, CDEF



# ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

Le Conseil départemental du Cher intervient par le biais de cinq Maisons départementales d'action sociale (MDAS). La Direction de l'action sociale de proximité (DASP) en assure la coordination et le premier niveau de service social (accès aux droits, lutte contre la précarité, accompagnement social généraliste, prévention et protection de l'enfance). Elle réalise l'accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) depuis octobre 2018 et pilote la mission de protection des adultes vulnérables.



La DASP réalise l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA depuis octobre 2018

- ▶ **Formation pour les demandeurs d'emploi-allocataires RSA à la MDAS Est.** Cette formation assurée par l'Institut national de formation et de recherches sur l'éducation permanente (INFREP) de Châteauroux visait à accompagner 14 personnes pour l'élaboration d'un projet professionnel pendant quatre mois.
- ▶ **Aide à la resocialisation d'habitants en difficultés socio-psychologiques** assurée par le Centre médico-psychologique de Baugy (ateliers d'écriture et de cuisine).
- ▶ **Atelier thérapeutique à destination des habitants souffrant de troubles cardio-vasculaires.**
- ▶ **Bilans de compétences à destination des habitants en arrêt maladie de plus de 90 jours** assuré par la CARSAT et Pôle emploi à l'antenne de la Guerche-sur-l'Aubois.
- ▶ **Aménagement et occupation d'une nouvelle permanence médico-sociale aux Aix d'Angillon** (locaux mutualisés avec la Direction des routes).
- ▶ **Quinzaine du goût « une histoire de goût » à la MDAS Ouest.** Ce projet rassemblant une cinquantaine de partenaires visait à améliorer les habitudes alimentaires des individus en situation de précarité, des enfants de 0 à 12 ans, et plus généralement des habitants du territoire : plus de 1900 personnes ont participé à la vingtaine d'actions organisées pour les amener à une alimentation variée, équilibrée et économique associée à une pratique sportive.

## ▶ L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Dans le cadre de la nouvelle politique départementale d'insertion tournée vers l'insertion professionnelle et l'emploi, l'accompagnement social renforcé des bénéficiaires du RSA est assuré, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, par les travailleurs sociaux en polyvalence de secteur (TSPS). Cet accompagnement comprend notamment l'élaboration d'un contrat d'engagement réciproque (CER) par lequel l'utilisateur s'engage à réaliser des démarches visant à faciliter son insertion et, par là même, sa sortie du dispositif RSA. Des actions d'accompagnement ont été mises en place en partenariat avec la Direction habitat insertion emploi (DHIE) pour permettre aux professionnels de la DASP de mener à bien cette nouvelle mission : formations et ateliers pratico-pratiques sur le dispositif RSA et sur le module Solis à l'attention des TSPS et des secrétaires polyvalents, rencontres par territoire avec les acteurs du réseau de l'insertion, création d'outils...



Une nouvelle organisation de la fonction accueil en MDAS en expérimentation

## ▶ LA MISE EN PLACE D'UN PREMIER ACCUEIL SOCIAL INCONDITIONNEL

Face à des politiques publiques encore trop cloisonnées, à l'accroissement de la demande sociale et aux délais d'obtention d'un rendez-vous dans les services sociaux parfois longs, il est apparu nécessaire de mieux articuler les réponses apportées aux personnes en difficultés. Ainsi dans le cadre du plan d'actions interministériel en faveur du travail social et du développement social, les Départements se sont vus confier la responsabilité de coordonner la mise en place d'un premier accueil social inconditionnel (inscrit au sein des schémas départementaux d'accessibilité des services au public). L'objectif : garantir à toute personne souhaitant exprimer une demande d'ordre social (sans prise de rendez-vous préalable), une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et un premier niveau d'information, et ce, même si sa demande ne relève pas de la compétence de l'institution d'accueil. Dans ce contexte, une nouvelle organisation de la fonction accueil en MDAS a été mise en place à titre expérimental dans 4 territoires (Bourges, Est, Ouest, Sud). Elle repose sur :

- ▶ un accueil de premier niveau réalisé par un secrétaire polyvalent permettant de recueillir toute demande et d'y apporter une première réponse (information, orientation) ;
- ▶ un accueil de second niveau administratif et social assuré par des secrétaires polyvalents et des travailleurs sociaux pour le traitement des demandes urgentes ne pouvant attendre un rendez-vous avec le TSPS référent sur le secteur géographique concerné ;
- ▶ l'intersecteur, c'est-à-dire la mobilisation des professionnels sur l'ensemble de la MDAS et non uniquement liée à un secteur géographique ;
- ▶ la séparation des accueils physique et téléphonique et la mutualisation de l'accueil téléphonique en un seul lieu par MDAS.

Cette nouvelle organisation de l'accueil fera l'objet d'une évaluation en 2019.

## ▶ LES ÉVALUATIONS DES SITUATIONS DE MINEURS.

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant prévoit que les évaluations des situations de mineurs à partir d'informations préoccupantes doivent être réalisées par des équipes pluri-disciplinaires formées à cet effet et non par le travailleur social polyvalent de secteur. Dans ce contexte, des expérimentations ont été conduites sur les territoires d'intervention des MDAS Ouest et Sud. Elles permettront de tirer des enseignements pour définir la nouvelle organisation qui sera mise en place à la rentrée 2019.

- ▶ **Lutte contre les violences faites aux femmes.** Cette action partenariale récurrente sur Vierzon a pour but de prévenir et d'éliminer tous les types de violences à l'égard des femmes et des filles et d'expliquer les mécanismes mis en œuvre (processus, sortie et reconstruction).
- ▶ **Journée internationale des droits des femmes.** Ce projet co-construit entre habitants et partenaires sur le territoire Ouest a permis la diffusion d'informations, des échanges inter-culturels et intergénérationnels autour de la thématique des droits des femmes dans le monde et des inégalités auxquelles elles sont confrontées.
- ▶ **À nous la culture.** L'objectif de ce dispositif est de s'appuyer sur la richesse culturelle à disposition sur le secteur d'habitation des participants et de les accompagner auprès des structures culturelles.

 36 lieux d'accueil dans le Cher

163 000 accueils

## CHIFFRES CLÉS

 356 situations évaluées à partir d'informations préoccupantes

# HABITAT, INSERTION ET EMPLOI

Le Département accompagne les personnes en situation de fragilité pour favoriser leur retour à l'emploi et facilite l'installation ou le maintien dans des logements concourant à une meilleure qualité de vie pour les habitants.



Le Plan départemental de l'habitat contribue à un aménagement solidaire et concerté du territoire

## INSTALLATION DE L'ÉQUIPE DE RÉFÉRENTS INSERTION EMPLOI (RIE)

Ces nouveaux professionnels de l'insertion ont pris officiellement leurs fonctions le 1<sup>er</sup> avril 2018, pour la plupart d'anciens travailleurs sociaux de l'insertion ayant fait le choix de nouvelles missions. Pour les anciens techniciens de l'insertion professionnelle et de l'emploi déjà positionnés sur de l'accompagnement professionnel, l'évolution s'est faite naturellement. Au nombre de 19, ils sont installés physiquement dans les MDAS. Deux missions leur sont confiées : l'orientation de toutes les personnes entrant dans le dispositif du RSA (diagnostic et contrat d'engagement réciproque) et l'accompagnement vers et dans l'emploi d'un certain nombre de personnes (remobilisation sur projet, techniques de recherche d'emploi, élaboration de CV, facilitation de démarches de formation, prescription de période de mise en situation professionnelle). Chaque RIE aura également dans son portefeuille de suivis des personnes installées en tant que travailleurs indépendants et des personnes en contrat unique d'insertion. Des modules de formation ont été dispensés par un prestataire extérieur de juin à décembre 2018, d'autres le seront en 2019 pour consolider les acquis et permettre des retours d'expérience.

- ▶ **Clauses d'insertion dans les marchés publics.** L'Assemblée départementale s'est dotée en juin d'une politique « achats » qui fait une place importante dans les marchés publics aux clauses d'insertion, véritable levier pour l'emploi des personnes allocataires du RSA ou en situation de handicap.
- ▶ **Programme départemental de l'insertion (PDI).** À échéance au 31 décembre 2018, le PDI sera renouvelé pour la période 2019-2022. Ce document structurant fixe les orientations politiques et les objectifs stratégiques de la collectivité en matière d'insertion sociale et professionnelle. Une réunion plénière bilan, réunissant tous les acteurs de l'insertion du département ainsi que les institutions signataires, a signifié le 11 septembre le lancement de la démarche de renouvellement. Le PDI 2019-2022 a été adopté en Assemblée en avril 2019.
- ▶ **Recrutement d'un chargé de modernisation** dans le cadre de l'évolution de la politique d'insertion et de la mise en œuvre du plan d'optimisation des moyens le 1<sup>er</sup> mars 2018. Ses missions centrées sur les outils de pilotage et les logiciels métiers sont indispensables pour améliorer l'efficacité, donner de la lisibilité aux actions et évaluer les politiques conduites.
- ▶ **Les contrats aidés.** Une réforme des contrats aidés est intervenue en 2018 avec la mise en œuvre du Parcours emploi compétence (PEC) qui se traduit par une mise en avant du volet « formation » dans les contrats d'insertion, le renforcement des obligations des employeurs et la révision des critères dérogatoires. L'objectif : faire des PEC un véritable levier de retour à l'emploi durable en qualifiant le plus possible les personnes. Une convention annuelle d'objectifs et de moyens a été signée avec l'État pour 2018 : elle portait sur le financement par le Département de 90 conventions.
- ▶ **Finalisation du développement de Solis pour le traitement des aides financières du PDI** en vue d'une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2019 : gestion intégrale du processus d'instruction et de paiement des aides financières dans Solis.

- ▶ **Les travailleurs non salariés.** Un travail important a été mené par les ex-techniciens de l'insertion professionnelle et de l'emploi (TIPE) pour qualifier ce public accompagné dans la création d'entreprise. Le recensement des principales caractéristiques de ce public très hétérogène permettra de définir un référentiel d'intervention, support d'une réflexion plus large engagée dans le cadre du prochain PDI sur cette thématique avec les partenaires du Département, dont les chambres consulaires.
- ▶ **Passation des situations pour les personnes orientées « social ».** Un important travail a été mené au premier semestre pour assurer la prise de relais par les travailleurs sociaux de l'action sociale de proximité (DASP) de toutes les personnes précédemment accompagnées par les ex-travailleurs sociaux de l'insertion.

## LE LANCEMENT DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

Au service des communes et des intercommunalités et en association avec tous les acteurs de l'habitat, le Plan départemental de l'habitat (PDH) contribue à mettre en cohérence les programmes locaux de l'habitat, les schémas de cohérence territoriale (SCOT) pour un aménagement solidaire et concerté du territoire. Ce document obligatoire, élaboré conjointement par le Département et l'État selon une démarche participative, repose sur un diagnostic, propose des orientations stratégiques et contient à terme un dispositif d'observation et d'évaluation. Ses enjeux : favoriser l'installation de nouvelles populations ; permettre la diversification de l'offre de logements ; concourir aux parcours résidentiels ; encourager les mixités sociales et intergénérationnelles. Le premier comité de pilotage du PDH a eu lieu le 9 octobre. Il sera proposé pour adoption à l'Assemblée départementale en juin 2019.

COMITÉS LOCAUX RSA :

**3 526** dossiers examinés

**2 746** personnes concernées

COMMISSION ADMINISTRATIVE RSA :

**146** dossiers examinés (dont 92 qualifiés frauduleux pour un préjudice d'un montant de 425 266 € pour le Département)

- ▶ **Première année pleine de fonctionnement pour le Programme d'intérêt général (PIG) Maintien à domicile.** Ce dispositif offre un guichet unique pour toute personne âgée ou handicapée qui souhaite réaliser des adaptations dans son logement.
- ▶ **Accueil des gens du voyage.** Toutes les aires d'accueil du département ont été visitées, avec les services de l'État, pour dresser un état des lieux des travaux et aménagements nécessaires. Certains sont déjà réalisés, d'autres sont à venir.
- ▶ **Journée d'information sur le logement** co-organisée par le Département et les services de l'État, à l'attention des travailleurs sociaux du Cher. L'occasion pour tous les professionnels de découvrir ou redécouvrir l'ensemble des dispositifs concourant à une meilleure qualité de vie pour les habitants : Fonds de solidarité pour le logement, chèque énergie, lutte contre la précarité énergétique, prévention des expulsions locatives, PIG maintien à domicile...
- ▶ **Poursuite du recensement des besoins en matière d'usages numériques.** La dématérialisation croissante des démarches administratives doit être accompagnée pour nos publics au risque d'aggraver la fracture numérique.



PIG MAINTIEN À DOMICILE :

**254** visites

**162** dossiers déposés

**1 M€** d'aides

FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT :

**3 526** dossiers examinés,  
**4 988** ménages concernés

## CHIFFRES CLÉS



RSA :

**10 694** allocataires RSA en droits et devoirs au 31 décembre pour **9 319** ménages allocataires

**57,4 M€** de dépense

# AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département a pour compétence d'assurer aux personnes handicapées et aux seniors les meilleures conditions de leur épanouissement personnel et collectif. Il est investi, avec ses partenaires et via la nouvelle Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées créée en 2018, dans différents programmes et dispositifs visant le maintien à domicile ou l'aménagement d'un cadre de vie individuel ou collectif adapté et de qualité.



Favoriser le maintien à domicile ou l'aménagement d'un cadre de vie collectif de qualité



Mettre en œuvre des réponses accompagnées et adaptées pour tous

## LE COLLOQUE DU MAINTIEN À DOMICILE

Le Département, en lien avec l'ensemble de ses partenaires, a organisé le 2<sup>e</sup> colloque du maintien à domicile en novembre. D'une part, il avait pour objectif de mettre en valeur les métiers de l'aide à domicile auprès des lycéens de la branche « aide à domicile » et demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion professionnelle. D'autre part, les difficultés rencontrées dans les métiers de l'aide à domicile étant très complexes, il avait l'ambition avec les professionnels de faire émerger des solutions aux problèmes de recrutement, de pénibilité au travail... Moment fort d'échanges et de témoignages, il a accueilli au total 350 participants.

### La nouvelle Direction de l'autonomie.

- Le déménagement au 1<sup>er</sup> avril concrétise le rapprochement des politiques menées au service des personnes âgées et handicapées (PA-PH) :
- la découverte réciproque par les professionnels des dispositifs existants et l'appropriation progressive d'une culture commune de l'autonomie ;
  - un service d'accueil commun pour gérer l'accueil téléphonique, physique et le traitement du courrier ;
  - la réalisation du Guide de l'autonomie, outil commun qui présente les dispositifs et les aides destinées aux PA et PH ;
  - la mutualisation des missions d'évaluation des besoins PA et PH en préparation.

► **La mise en place du Conseil de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).** Dans une approche de démocratie participative, cette instance vise à faciliter la construction des politiques territoriales, en concertation avec les usagers, leurs proches, les associations, les institutions locales et les professionnels du secteur.

► **La prévention de la perte d'autonomie.** Pilotée par le Département et financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Conférence des financeurs à vocation de développer dans une démarche partenariale des actions de prévention auprès du public âgé. Les actions portent notamment sur la santé globale, l'équilibre, la mémoire, le lien social, etc. (140 actions menées dans le Cher en 2018).

## LE NOUVEAU FOYER JEAN RODHAIN INAUGURÉ À SAINT-DOULCHARD

La reconstruction de ce nouveau foyer de vie à Saint-Doulchard, en partenariat avec l'Office public de l'habitat du Cher (OPH), a abouti en 2018. Inauguré en juin, il permet d'accueillir 58 personnes adultes en situation de handicap mental dont 16 en accueil de jour dans des locaux chaleureux partagés en petites unités de vie.

- **L'aide à domicile.** Le Département se mobilise pour favoriser la modernisation des services d'aide à domicile. La convention signée avec la CNSA a formalisé l'attribution d'un fonds d'appui des bonnes pratiques de 589181 €, réparti comme suit :
- le recours à un prestataire extérieur pour définir une stratégie territoriale de l'aide à domicile ;
  - un soutien financier à la restructuration des services en difficulté ;
  - la contractualisation avec les services d'aide à domicile pour financer notamment des actions et formations d'accompagnement des salariés, d'ateliers d'analyse des pratiques, etc.

► **L'aide à l'investissement.** Le Département poursuit sa politique en faveur de la modernisation des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). 3 établissements ont achevé leur restructuration/reconstruction en 2018 : Massay, Nohant-en-Goût et la Guerche-sur-l'Aubois. Les deux derniers ont bénéficié d'une aide départementale de 2,7 millions d'euros.

► **La semaine des EHPAD.** L'action a pour objectif de valoriser le rôle et la place des EHPAD dans la cité, impliquer les habitants, favoriser l'intergénérationnel et le travail des équipes. Elle s'est déroulée du 28 mai au 2 juin avec des programmes riches et diversifiés : expositions, spectacles, repas partagés, etc.

► **La mise en œuvre de réponses accompagnées pour tous.** La démarche vise à la mobilisation et la coopération de l'ensemble des acteurs pour améliorer l'accompagnement et le parcours de vie des personnes en situation de handicap. La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) s'inscrit dans un partenariat étroit avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour traiter les situations individuelles complexes en mobilisant l'ensemble des partenaires.

► **La contractualisation avec les établissements et services médico-sociaux PH.** Le Département a pour objectif d'ici cinq ans de contractualiser avec l'ensemble des gestionnaires du secteur handicap pour adapter l'offre au plus près des besoins et des souhaits des personnes en diversifiant les réponses d'accompagnement aux différentes étapes de la vie.

► **La mobilisation pour l'insertion professionnelle.** Organisé le 19 novembre par LADAPT en partenariat avec Pôle emploi, Cap emploi, la DIRECCTE et la MDPH, dans le cadre de la semaine européenne de l'emploi, le forum Handicapé a permis la rencontre des personnes en situation de handicap en recherche d'emploi et des employeurs (environ 300 participants).

► **Le foyer Gîte et amitié à Bourges.** Vivre dans un habitat personnel au cœur de la cité, tout en disposant de l'accompagnement nécessaire pour l'autonomie et la vie sociale, c'est la démarche engagée par LADAPT et le Département pour développer le projet renouvelé du foyer Gîte et amitié, au bénéfice d'une cinquantaine de personnes.

► **La consolidation de l'offre sur le handicap psychique.** Le foyer d'accueil médicalisé, géré par l'hôpital intercommunal George Sand sur le site de Chezal-Benoît, a ouvert ses 3 dernières places au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui porte sa capacité totale à 12 places.

## CHIFFRES CLÉS



PERSONNES HANDICAPÉES :

**13 M€** de dépenses Prestation de compensation du handicap (PCH) et Allocation de compensation (ACH)

**31 M€** de dépenses Frais d'accueil en établissements et services médico-sociaux

**21368** demandes MDPH



PERSONNES ÂGÉES :

**16 M€** de dépenses Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile

**18 M€** de dépenses APA en établissement

**751769 €** de dépense dans le domaine de la prévention

# ENFANCE, FAMILLE, PMI, CDEF

Le Département a pour mission d'accompagner les familles et leurs enfants dans un développement harmonieux, de prévenir les difficultés et d'apporter des solutions de prise en charge pour les enfants soustraits à leur milieu familial. Il valorise aussi la promotion de la santé et le développement des actions de prévention auprès des futurs parents et des enfants dès leur plus jeune âge. La Direction enfance santé famille a évolué en deux Directions distinctes en 2018 « enfance famille » et « protection maternelle et infantile (PMI) » dans l'objectif de répondre aux obligations réglementaires ainsi qu'aux orientations de la collectivité en matière de prévention et de protection de l'enfance. La nouvelle organisation a permis de mutualiser les services tout en maintenant des liens étroits entre les deux Directions.



Apporter des solutions pour soutenir un développement et un accompagnement harmonieux des enfants et de leurs familles



Le Département valorise les actions de promotion de la santé et de prévention

► **Présentation de la convention entre le Département, la CPAM, l'association des laboratoires d'analyses médicales et le syndicat des pharmaciens du Cher** au congrès annuel des Centres de planification ou d'éducation familiale (CPEF) à Paris le 12 octobre. Cette convention, inédite en France, vise à permettre l'amélioration de la santé sexuelle et l'accès à la contraception de manière anonyme et gratuite pour les jeunes filles et garçons jusqu'à 25 ans.

## Enfance et famille

### ► EXTENSION DU DISPOSITIF CHER JEUMINA

Le dispositif Cher JeuMina disposant de 60 places et trois places d'urgence a été étendu à 88 places et trois places d'urgence pour répondre aux besoins des mineurs non accompagnés (MNA).

► **Rencontre annuelle des assistants familiaux** en novembre. Cette rencontre permet aux assistants familiaux, aux référents socio-éducatifs et aux gestionnaires de dossiers de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) d'aborder l'actualité de la Direction, l'évolution de l'activité mais également de partager des informations relatives au statut des assistants familiaux.

► **Colloque du REAAP** en novembre. Temps fort de la vie du réseau départemental autour de la thématique des parcours familiaux, éducatifs et citoyens.

► **Mise en œuvre d'un comité de pilotage (COFIL) commun au Schéma départemental des services aux familles (SDSF) et à la Direction enfance famille, unique en France.** La qualité du réseau partenarial institutionnel et associatif a permis d'optimiser par le biais de ce COFIL l'investissement de l'ensemble des acteurs concernés. Différentes actions en faveur des familles ont été menées tout au long de l'année (forums, ateliers, conférences...).

► **Adoption.** Un bilan d'adoptabilité, dont l'objectif est d'évaluer la pertinence de l'adoption comme une réponse à la problématique de l'enfant et à son histoire familiale et personnelle, a été réalisé par l'équipe du pôle adoption composée d'une équipe pluri-professionnelle PMI et ASE. Une formation pour les futurs postulants à l'adoption a été également organisée.

► **Accueil des mineurs non accompagnés (MNA).** L'évolution constante du nombre de MNA a nécessité le renfort d'un deuxième référent. L'équipe est désormais composée de deux référents socio-éducatifs, un référent juridique, un apprenti, un psychologue, trois gestionnaires de dossiers et un chef de service.

► **Évolution du pôle d'appui aux assistants familiaux.** Une nouvelle équipe composée de deux référents administratifs et financiers, un coordonnateur socio-éducatif et un chef de service a été mise en place au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 pour accompagner les assistants familiaux.

## Protection maternelle et infantile

### ► PRÉVENTION DES BÉBÉS SECOUÉS

Des réunions animées par les médecins et cadres de santé se sont déroulées, notamment dans les MDAS, auprès de tous les professionnels concernés dans les champs social et médico-social.

► **Mise en place d'un accueil de jour parents-enfants** en collaboration avec le CHS George Sand en novembre. Le but de ces mises à disposition de puéricultrices et de ces interventions conjointes : prévenir les difficultés relationnelles précoces et améliorer la santé mentale des enfants.

► **Création d'un livret à destination des futurs parents** diffusé par les sages-femmes.

► **Journée de formation sur la souffrance psychique des bébés placés** réalisée par le réseau « Périnat Région Centre » auquel participe la PMI du Cher.

► **Mise en place d'une formation sur les risques liés aux écrans pour les équipes de la PMI.**

► **Organisation d'une journée d'information aux assistants maternels** en juin sur le thème « Relation avec l'enfant, regard bienveillant ».



**5000** visites à domicile effectuées par les infirmières puéricultrices

**860** visites à domicile effectuées par les sages-femmes de PMI

**3231** consultations effectuées au CPEF (2959 à Bourges et 272 à Saint-Amand-Montrond)

**957** places d'accueil en 45 équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

**74** places d'accueil en maisons d'assistants maternels (MAM)

**7806** places d'accueil chez 2189 assistants maternels agréés

**2961** enfants vus en écoles maternelles

## CHIFFRES CLÉS



**+ 11 %** d'enfants confiés par rapport à 2017

**1490** informations préoccupantes

**444** enfants signalés, soit 22 % de plus qu'en 2017

**320** mineurs non accompagnés (MNA) admis à l'aide sociale à l'enfance en 2018 (dont 155 pris en charge par le Département et ceux qui ont fait l'objet d'une évaluation minorité-majorité)

## Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF)

### ► MISE EN ŒUVRE DU PÔLE PARENTALITÉ

La mise en œuvre du pôle parentalité est devenue effective avec le déménagement de la pouponnière. Ainsi, le centre parental, l'espace accueil et activités de jour et l'espace petite enfance sont désormais sur le même site, grâce à une organisation méthodique et l'engagement professionnel des agents des services généraux du CDEF et de la régie départementale, les agents de l'accueil de jour venant en appui de leurs collègues de la pouponnière dans la prise en charge des enfants et l'installation de chacun dans les nouveaux locaux. La location d'un appartement permettant d'accueillir un couple ou un père avec enfants, à proximité du pôle parentalité vient compléter le dispositif. Les professionnels des trois services formant le pôle parentalité ont élaboré leur projet de service en 2018. Celui-ci prend en compte le projet d'accompagnement global de l'enfant et de ses parents sur les périodes de périnatalité et petite enfance dans le but de construire la fonction parentale et de faire émerger les potentialités de chaque parent.



Séjour hors du commun à bord du Bora Bora pour huit jeunes et leurs éducateurs

► **Séjour sur un voilier pour 8 jeunes.** Le Département et l'Association « Pied de Nez » ont favorisé en juin la réalisation d'un séjour au bord d'un voilier, pour huit jeunes de 15 à 17 ans pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) : trois jeunes du dispositif Cher Ados et cinq jeunes suivis par la Direction enfance famille (DEF). En totale rupture avec les repères habituels et la routine du quotidien, cette expérience transversale conduite par la DEF et le CDEF, a permis à chaque jeune de faire son introspection et aux éducateurs accompagnateurs d'établir de nouvelles relations avec ces jeunes.

► **Cher'Ados.** Ce dispositif propose un accompagnement personnalisé à des jeunes âgés de 12 à 18 ans et à leur famille afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Une convention-type a été élaborée avec des partenaires (associations, entreprises) pour la mise en œuvre de journées de chantier éducatif à destination des jeunes accueillis sur le dispositif, sans aucune contrepartie financière du Département. Le projet de service a également été finalisé en 2018 par l'équipe Cher'Ados avec l'appui de l'École régionale du travail social (ERTS). Celui-ci décrit avec une très grande précision l'accompagnement des jeunes, tant par les professionnels du dispositif que par les partenaires.

## CHIFFRES CLÉS



**31 893** journées d'activité

**162** admissions dont **119** dans le cadre de l'urgence

**1 512** journées de camp

# Le Cher, un Département attractif et accueillant

- ▶ CULTURE, SPORT, JEUNESSE
- ▶ ARCHIVES DÉPARTEMENTALES,  
MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE
- ▶ TOURISME



# CULTURE, SPORT, JEUNESSE

Le Département contribue depuis de nombreuses années au développement culturel et sportif sur les territoires. Il soutient ainsi le milieu associatif, les structures porteuses de projets de qualité ainsi que les manifestations concourant à l'animation et à l'attractivité du Cher. Il place les jeunes au cœur de son projet pour les années à venir.



De nombreux travaux d'aménagement sont en cours à l'Abbaye de Noirlac

- **Poursuite de la contractualisation avec les territoires.** Les contrats culturels de territoire accompagnent les intercommunalités dans leurs projets de développement culturel afin d'accroître l'offre et les pratiques artistiques et culturelles dans les territoires ruraux autour de trois axes communs : lecture publique, diffusion culturelle et enseignements artistiques.
- **Partenariats avec les structures conventionnées.** Afin de favoriser l'accès au plus grand nombre à la culture, le Département a reconduit son partenariat avec les principales structures culturelles pour leurs actions de création artistique et de médiation auprès des différents publics. En parallèle, la collectivité continue de soutenir le réseau culturel local par l'aide à la diffusion culturelle, aux pratiques amateurs et compagnies.

- **Noirlac.** Afin de renforcer l'attractivité de l'Abbaye et de prendre en compte les différents leviers de développement du site, plusieurs projets sont menés : travaux d'aménagement des jardins ; aménagement des studios de la ferme qui seront équipés de matériels permettant la valorisation commerciale et éducative de ces infrastructures ; étude pour concevoir une visite renouvelée de l'Abbaye, historique et artistique avec le son comme principal vecteur de découverte.

## Sport

### ► DEUX DISPOSITIFS ÉVALUÉS

L'aide à la licence et les contrats d'objectifs avec les comités sportifs ont fait l'objet d'une évaluation. Cette dernière a porté à la fois sur la pertinence et l'efficacité de ces dispositifs fortement ancrés dans les usages et bien appropriés par le mouvement sportif. En complément du travail mené en interne, deux questionnaires ont été adressés, à l'automne, aux comités pour recueillir leur avis sur ces sujets. Les conclusions de l'audit permettront aux services de réfléchir, à compter de l'année 2019, aux évolutions de ces dispositifs, dans la perspective de la nouvelle politique sportive en cours d'écriture.



La future feuille de route jeunesse concernera les 11-25 ans

- **Concertation pour l'élaboration de la nouvelle politique sportive.** La collectivité a entamé un large travail de concertation avec les représentants locaux du monde sportif pour élaborer sa nouvelle politique sportive.
- **Aide à la formation.** La formation est un facteur incontournable dans la structuration et la professionnalisation du sport, favorisant la réussite des sportifs du département. À ce titre, le Conseil départemental soutient financièrement les structures de formation, les clubs ainsi que les éducateurs des clubs départementaux. Parmi les plus significatifs figurent le Centre régional de la jeunesse et des sports (CRJS) d'Aubigny-sur-Nère, les pôles de basket, badminton, BMX, cyclisme sur piste et dernièrement de natation tous installés au CREPS de Bourges.
- **Renouvellement du soutien aux manifestations.** Le Département soutient les manifestations présentant un intérêt départemental pour la structuration et de l'animation du territoire. Une attention particulière a été donnée aux manifestations « exceptionnelles » dont le rayonnement contribue à l'attractivité du territoire et au développement du sport amateur. Parmi ces dernières, figure l'organisation des championnats de France de judo à Bourges en avril.

## Jeunesse

### ► FEUILLE DE ROUTE JEUNESSE

Déjà engagée sur le champ de la jeunesse au travers de nombreux dispositifs, la collectivité a travaillé sur l'écriture de la feuille de route de sa politique jeunesse qui sera mise en œuvre en 2019. Cette politique jeunesse a pour ambition de renforcer le parcours des jeunes vers l'autonomie et de les rendre acteurs de leur épanouissement. Elle cible la tranche d'âge 11-25 ans, ce qui permet de prendre en compte l'ensemble de leur parcours. Parmi les nouvelles actions validées : la création d'appels à projet Jeunes et le développement d'une offre d'activités extrascolaires. Une consultation des jeunes du Cher est prévue en 2019 pour construire avec eux cette nouvelle politique.

- **Partenariats avec les associations de jeunesse et les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).** Le Département a renouvelé ses partenariats avec six associations de jeunesse, dans le but de proposer aux jeunes du territoire des activités pendant le temps extrascolaire. Il a ainsi fait confiance au Comité départemental olympique et sportif (CDOS) pour l'organisation de l'Été sportif et culturel (treize activités sportives et culturelles différentes dans une dizaine de communautés de communes). Cette opération vient compléter les actions menées par les centres de loisirs sans hébergement, également aidés financièrement par le Département.
- **Mobilité et secours.** Reconstitution de ce dispositif, mis en place à destination des jeunes de 16 et 17 ans. Son objectif est double : aider les jeunes à accéder à l'autonomie en leur facilitant le passage de l'examen du code de la route et renforcer leur engagement citoyen par le biais d'une formation aux « gestes qui sauvent », dispensée par l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Cher.

## Culture

### ► LE DÉVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Compétence obligatoire du Département, le Schéma de développement des enseignements artistiques (SDEA) a pour vocation d'organiser l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre sur tout le territoire. Après un travail d'évaluation de l'ancien schéma et des réunions de concertation avec les écoles de musique, le nouveau Schéma a été voté pour la période 2018-2023. Véritable outil d'aménagement et d'animation du territoire, il a pour ambition de développer l'enseignement musical sur le territoire en s'appuyant sur les écoles de musique territoriales, de structurer cet enseignement et d'en élargir l'accessibilité à travers de nouvelles modalités de soutien aux écoles de musique et un accompagnement technique pour aider les écoles de musique à se structurer.

## CHIFFRES CLÉS

**200 000 €**  
c'est le budget total du SDEA (160 000 € en fonctionnement et 40 000 € en investissement)

**6** contrats culturels signés pour une enveloppe de **91 000 €**

**6 000** bénéficiaires de l'aide à la licence (budget : 150 000 €)

**48** comités sportifs soutenus (340 000 €)

**161** bénéficiaires du dispositif Mobilité et secours

# ARCHIVES ET MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales ont pour mission de conserver, collecter, contrôler, classer et communiquer le patrimoine écrit du département. Véritable mine documentaire, elles accueillent plus de 10 000 visiteurs par an, dans le cadre de leurs recherches ou au moment d'expositions, d'animations et de colloques organisés par le Musée de la Résistance et de la Déportation. La Médiathèque du Cher, quant à elle, contribue à faire vivre et à animer le réseau départemental des bibliothèques du Cher. Elle favorise ainsi un accès égal à la culture et le développement d'un réseau de bibliothèques de qualité au plus près des habitants.



Exposition « L'école en guerre, 1914-1918 »

## Archives départementales

### ► L'EXPOSITION « L'ÉCOLE EN GUERRE, 1914-1918 »

Point d'orgue des cinq années de commémoration débutées en 2014, l'exposition « L'école en guerre » s'est appuyée sur le travail de repérage et de dépouillement d'archives réalisé par l'association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA). À partir de l'exemple du Cher, elle présentait les conséquences de la Première Guerre mondiale sur l'institution scolaire : faits d'armes des instituteurs, mobilisation des esprits des écoliers, désorganisation et réorganisation de la scolarité. Certains documents, initialement prêtés par des particuliers, comme le très riche carnet de guerre de l'instituteur Henri Lasne, ont été donnés aux Archives départementales du Cher à l'occasion de l'exposition qui a permis leur mise en valeur. Cette exposition tout public (avec un accompagnement particulier pour le public scolaire) réalisée avec l'AMOPA, labellisée par la mission du Centenaire, avec des prêts de musées de Bourges et de propriétaires privés, a accueilli 892 visiteurs entre octobre et décembre 2018, l'exposition ayant duré jusqu'au 20 janvier.

► **Accompagnement des services du Département** (Fulton, Hôtel du département, Résidence, Prado) pour l'archivage dans le cadre des déménagements et de l'ouverture de la deuxième Pyramide : conseil et contrôle pour l'élimination des documents n'ayant plus d'utilité administrative, versement de documents intéressants pour l'histoire aux Archives départementales du Cher.

► **Élaboration d'une stratégie pour l'archivage électronique** : participation des Archives départementales à l'application du règlement général de protection des données, suivi de la dématérialisation des dossiers d'agents et de la chaîne comptable, validation par la Direction générale du principe d'un système d'archivage électronique mutualisé avec les autres Départements de la région Centre - Val de Loire.



Les bibliothèques du Cher sont à la fois des lieux de culture et d'échanges

► **Dépôt des archives du château d'Apremont-sur-Allier** : convention de dépôt pour déposer aux Archives départementales le chartrier conservé au château. Les documents, inventoriés, très riches pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, remontent au XV<sup>e</sup> siècle pour les plus anciens.

► **Exposition Kriegsgefangene : les prisonniers de guerre du Cher (1940-1945)**. Les Archives départementales ont consacré une exposition et un catalogue à ce thème peu traité par les historiens alors que la captivité pendant la Seconde Guerre mondiale a concerné 1 500 000 soldats et a laissé de nombreuses traces dans les archives et les familles. Le catalogue a permis de dévoiler les portraits sculptés par le Sancerrois Hervé Mhun pendant sa détention en Allemagne, donnés au musée en 2017, ainsi que les dessins de l'illustrateur Maurice Delavier conservés à Châteauroux.

## Médiathèque départementale

### ► LA JOURNÉE ANNUELLE DES BIBLIOTHÉCAIRES DU CHER

Les équipes de bibliothécaires sont souvent isolées dans leurs communes et c'est aussi l'une des missions de la Médiathèque du Cher (MDC) que de les réunir afin de faire exister un véritable réseau départemental. C'est dans cette optique que la MDC organise chaque année une grande journée des bibliothèques du Cher à laquelle sont aussi conviés les élus. Temps d'échanges et de convivialité, cet événement permet aux participants d'assister à des interventions de professionnels, venus d'horizons divers et d'apporter leur éclairage sur la thématique annuelle. La journée 2018 reposait la question fondamentale entre toutes : « Des bibliothèques : pour quoi faire ? ». Les 120 personnes présentes auront pu repartir avec un certain nombre de réponses.

► **La formation des bibliothécaires**. Gratuites pour tous, les formations de la MDC continuent à faire mouche avec cette année 421 journées de formations dispensées. Cette donnée en constante augmentation conforte la Médiathèque dans son rôle de passeurs de connaissances et de compétences à destination des bibliothécaires bénévoles ou salariés.

► **La découverte du code informatique**. En partenariat avec le Mobile multimédia, le pôle numérique de la MDC a proposé aux bibliothèques d'organiser des séances d'initiation au codage informatique dans une atmosphère légère et détendue. Ces « coding-goûters » auront permis aux adolescents présents de découvrir en s'amusant les bases de ce nouveau langage si utile dans l'avenir. Deux sessions ont eu lieu en 2018 et d'autres sont à venir.

► **Les animations sur le thème de l'humour**. Chaque année la Médiathèque départementale propose aux bibliothèques qui le souhaitent d'organiser des animations sur une thématique commune à tout le département. L'année 2018 aura permis de réunir, dans 24 communes, plus de 2 000 habitants pour assister à des spectacles, des ateliers, des conférences... autour du rire et de l'humour.

► **Découvrir et s'inspirer pour innover**. La nouvelle médiathèque intercommunale située à Lezoux (63) est l'un des meilleurs exemples de ces médiathèques, que l'on voit fleurir un peu partout. Afin que tous ceux qui le souhaitent puissent découvrir ses services et ses espaces, la MDC a proposé à la quarantaine de bibliothécaires intéressés de se rendre en bus chez nos voisins auvergnats pour une journée riche en idées.



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE :

**172 000** articles consultés par les agents dans la revue de presse

**100 000** documents prêtés aux bibliothèques partenaires

**15** communes et **3** communautés de communes accompagnées

## CHIFFRES CLÉS



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION :

**10 000** visiteurs par an

**510** mètres linéaires d'archives éliminés

**100** mètres linéaires d'archives versées aux Archives départementales

# TOURISME

Le Conseil départemental soutient, accompagne, conseille et pilote des actions de développement et de promotion touristiques, en lien avec ses partenaires locaux dans le cadre du Schéma de développement touristique 2016-2021. Il poursuit l'aménagement et la valorisation de sites remarquables tels que les Espaces naturels sensibles et le Canal de Berry à vélo.



La valorisation des espaces naturels sensibles du Cher se poursuit

## ► LANCEMENT DU PROJET D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION AUTOUR DE NOIRLAC

En 2018, le Département a lancé une mission d'étude et d'accompagnement pour la conception du projet de restauration et d'hébergement, une étude économique globale et l'aide au choix du futur gestionnaire. L'acquisition de deux propriétés situées à proximité et transformables en gîte et chambres d'hôtes (capacité : 40 personnes) participe à la cohérence de l'activité du site, propriété du Département. Avec environ 32 000 visiteurs par an, l'Abbaye est un équipement de référence à l'échelle de la région, aussi bien par sa notoriété artistique et culturelle que par sa capacité à peser dans l'économie touristique. Sa situation géographique et sa proximité de l'axe autoroutier A71 sont par ailleurs des atouts majeurs pour son développement.

► **Itinérance douce « De la Cathédrale de Bourges à l'étang du Puits ».** En 2018, le Département a coordonné les différents partenaires externes en vue de l'élaboration et la réalisation en 2019 d'une étude de faisabilité technique, paysagère et touristique.

► **Valorisation des 17 Espaces naturels sensibles (ENS).** De nombreux outils de communication grand public ont vu le jour en 2018. Un dépliant a été élaboré et diffusé dans les principaux lieux d'accueil du public. Quatre films promotionnels ont été tournés sur les sites de Noirlac, Sidiailles, Morogues et Dun-sur-Auron. Le développement d'applications mobiles s'est poursuivi en 2018. Gratuites, elles servent sur place d'audio-guide et complètent les panneaux pédagogiques. De chez soi, elles permettent de découvrir les sites afin de donner à chacun l'envie d'y aller. Un concours photo « Les plus belles images de nos espaces naturels sensibles » s'est déroulé du juin à septembre, suivi d'une exposition photo mise depuis à disposition des collectivités ou autres structures.



21 panneaux d'entrée de territoire seront posés d'ici 2021

## ► Signalétique routière et entrées de département.

L'amélioration de la signalétique routière et la valorisation des entrées de département visent à harmoniser les différents outils de signalisation et à afficher les particularités des différents territoires. Initiée en 2018, sept premiers panneaux ont été posés dès la première année, sur les 21 prévus d'ici 2021.

## ► Définition d'un regroupement territorial pertinent des structures et destinations touristiques.

L'objectif est d'affirmer de véritables pôles touristiques mais aussi de mettre en place des outils d'aide à la professionnalisation. Il s'agit à la fois d'améliorer l'organisation touristique départementale, faire preuve de plus d'efficacité sur l'économie touristique, poursuivre la professionnalisation des structures touristiques locales et mutualiser les moyens des offices de tourisme. Quatre zones ont été identifiées : Bourges et ses environs, la Sologne, les bords de Loire, le Sud Berry. En 2018, le Département a réalisé l'étude technique préalable par secteur en partenariat avec les techniciens des offices de tourisme comprenant la simulation financière de la future structure. Une présentation pour chaque secteur a été faite aux communautés de communes compétentes qui doivent désormais se prononcer sur leur engagement.

## CHIFFRES CLÉS



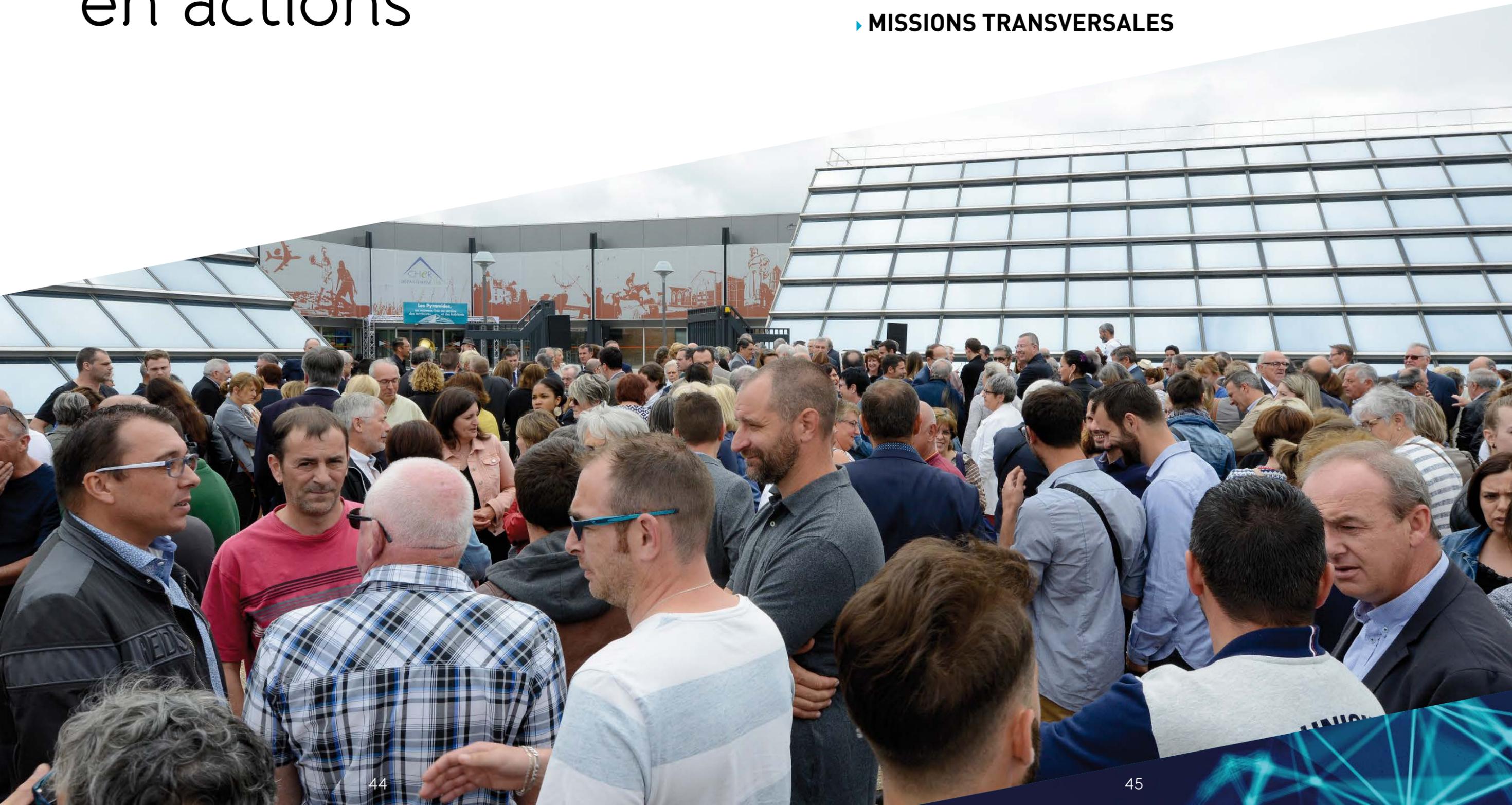
**81 000** visiteurs sur la base de loisirs de Sidiailles

**5** thématiques illustrant le Cher sur l'A20

**7** applications mobiles ENS disponibles

# Le Cher, une Administration en actions

- ▶ AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE
- ▶ STRATÉGIE FINANCIÈRE ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
- ▶ SYSTÈMES D'INFORMATION
- ▶ PATRIMOINE IMMOBILIER
- ▶ RESSOURCES HUMAINES ET COMPÉTENCES
- ▶ MISSIONS TRANSVERSALES



# AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

La Direction de l'administration générale (DAG) est l'une des directions les plus touchées par le processus de dématérialisation.

## Commande publique

### ► DÉMATÉRIALISATION TOTALE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La dématérialisation totale des marchés est entrée en vigueur pour les collectivités territoriales le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Au regard de cette échéance, le Département devait impérativement résoudre la problématique des outils informatiques utilisés pour gérer la commande publique. Le nouveau système d'information commande publique Marcoweb permet désormais de mener l'ensemble des processus commande publique de façon dématérialisée (« zéro papier »), sans ressaisie des informations par les différents utilisateurs aux différents stades d'une procédure de marché, quels que soient les outils utilisés. Ce progiciel permet d'assurer la dématérialisation de la passation des marchés publics supérieurs à 25 000 € HT depuis février 2018, ainsi que tous les achats dès le premier euro depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

## CHIFFRES CLÉS

 **251** contrats saisis dans Marcoweb  
**172** utilisateurs Marcoweb formés

► **Mise en place d'une politique achats et révision du Règlement intérieur de la commande publique (RICP).** Pour la première fois, le 18 juin dernier, l'Assemblée départementale a voté une politique achats qui a pour objectifs dans les trois prochaines années :

- d'encourager l'accès des très petites entreprises (TPE) et des PME/PMI à la commande publique ;
- de poursuivre et d'amplifier l'appui de la commande publique au développement durable du territoire ;
- de stimuler l'innovation dans l'administration et sur le territoire par une meilleure intégration du Département dans les écosystèmes d'innovation locales ;
- de simplifier les dossiers de consultation des entreprises et les procédures internes du Conseil départemental ;
- de poursuivre le développement de formes de mutualisations efficaces.

Un RICP simplifié a été approuvé, en phase avec ces objectifs. Désormais la commande publique constitue pour le Département et pour son territoire, une politique publique à part entière, étroitement imbriquée avec les autres politiques publiques qui lui sont dévolues.

## Assemblées et affaires juridiques

► **La sécurisation des décisions de l'Assemblée départementale, un objectif partagé.** Le contrôle des dossiers de l'Assemblée départementale et de la Commission permanente a évolué au fil des années pour sécuriser au maximum les délibérations, afin d'éviter tout risque juridique. Ainsi les rédacteurs de ces dossiers et leur hiérarchie sont accompagnés au quotidien par le Service des assemblées et le Service juridique, pour leur apporter, en particulier lors des « points contrôle », toutes les explications utiles permettant de fiabiliser les actes. Ce travail de pédagogie nécessaire, dans un contexte de rotation régulière des agents et d'évolutions législatives et réglementaires, s'effectue également via des actions de formation personnalisées ou via le workflow juridique.



Les 3<sup>es</sup> Rencontres départementales de la commande publique se sont déroulées le 1<sup>er</sup> février à l'Hôtel du Département

## Contrôle des associations et des satellites

► **Mise en place de la mission « Contrôle des associations et des satellites ».** Cette mission a pour objectif de venir en appui aux Directions afin de leur apporter une expertise financière dans le cadre des relations avec leurs partenaires extérieurs, des demandes de subventions du Fonds social européen (FSE) liées à l'appel à projet 2018, des arbitrages budgétaires des subventions attribuées par la DGA Prévention, autonomie et vie sociale en 2019 et de l'examen des dossiers de demande de garantie d'emprunt en soutien à la Direction de la stratégie financière et de l'exécution budgétaire.



**6** séances de l'Assemblée départementale dont 1 exceptionnelle et 1 séance délocalisée à Vierzon.

**495** délibérations (Assemblée départementale et Commission permanente)



Les procédures (marchés publics, assemblées, actes juridiques) sont de plus en plus dématérialisées

## Fonds social européen (FSE)

► **La coordination du FSE.** L'exercice efficace de cette mission est passé par des contrôles stricts de la performance et de la gestion du FSE. Ces contrôles, très satisfaisants en 2018, ont permis au Département de solliciter et d'obtenir une enveloppe complémentaire de 959 920,72 € pour les années 2019 et 2020, pour atteindre une enveloppe annuelle de 1 200 000 €.



FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE) :

**9** structures d'insertion ont été soumises à une analyse de leur situation financière dans le cadre de demande de subventions FSE

**20** structures ont été analysées

**7 M€**

c'est le montant de la subvention globale 2015-2020 après négociation du dernier avenant en 2018. Pour mémoire, le montant initial était de **5,5 M€**

# STRATÉGIE FINANCIÈRE ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

La Direction de la stratégie financière et de l'exécution budgétaire (DSFEB) participe à l'élaboration de la stratégie financière, de la préparation et de l'exécution budgétaire.

## ► DÉMATÉRIALISATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le contexte législatif lié aux échéances à respecter dans le cadre de la dématérialisation de la chaîne budgétaire et comptable impose un calendrier strict aux collectivités. Ces dernières ont ainsi eu jusqu'au 31 décembre 2018 pour finaliser ce chantier pour une mise en œuvre opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La dématérialisation des pièces justificatives comptables des titres de recettes a débuté le 18 juin 2018 et celle des mandatements de dépenses le 15 novembre 2018.

Les fichiers relatifs aux pièces justificatives de dépenses dans le logiciel-métier Grand Angle, doivent impérativement respecter une charte de nommage spécifique obéissant aux normes de la Direction générale des finances publiques. De nouvelles procédures ont été définies.

Les agents titulaires d'une délégation de signature effectuent désormais un visa de la liquidation dans l'outil Grand Angle qui vaut « certification de service fait » pour les dépenses.

Pour accompagner les agents de la filière Budget, comptabilité, gestion dans cette nouvelle étape de la dématérialisation comptable de notre collectivité, des réunions d'informations se sont tenues et des outils pour les accompagner au quotidien ont été mis à leur disposition sous l'Intranet.

► **Contractualisation.** Par l'arrêté n° 2018-1-1089 du 17 septembre 2018, la préfète du Cher a notifié au Département le niveau maximal annuel des Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) applicable au Département de 2018 à 2020 en application du IV de l'article 29 de la loi du 22 janvier 2018 de Programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022. La DSFEB a mis en place des outils pour piloter cette nouvelle contrainte.

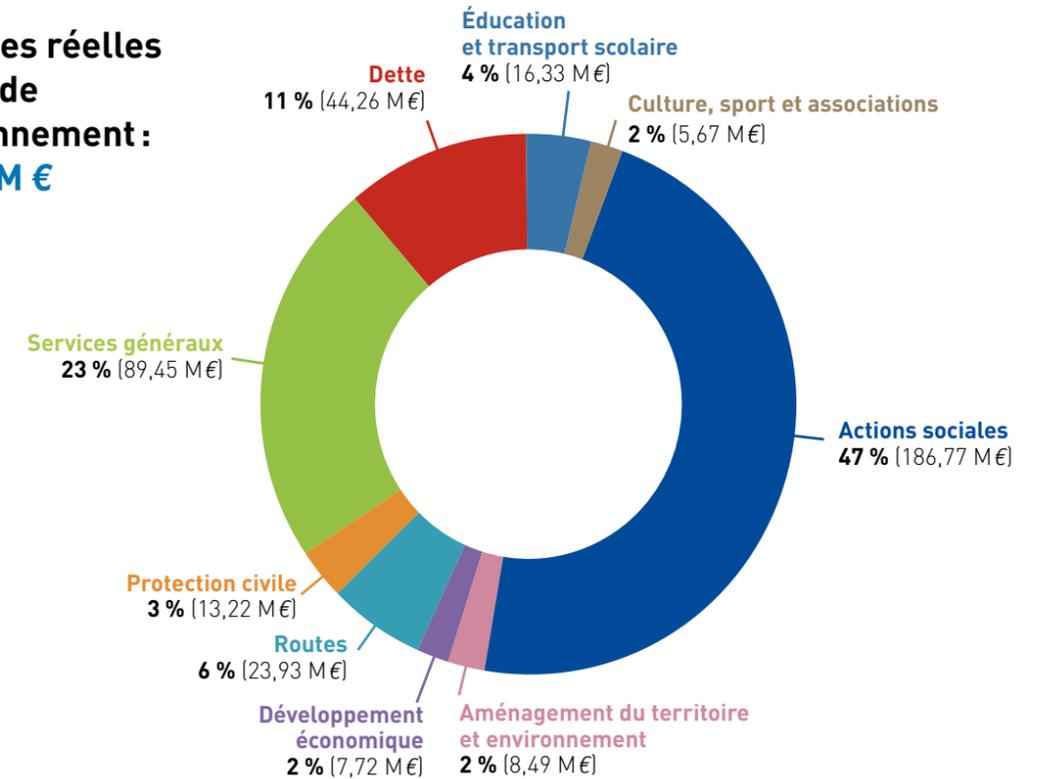
► **Amélioration de la prospective budgétaire et de l'évaluation des recettes budgétaires.** Dans un contexte budgétaire et financier contraint, une optimisation est nécessaire. Certains outils permettent ainsi d'appuyer la prospective financière et la programmation pluriannuelle. Dans ce cadre, un nouvel outil de prospective financière, Regards, est utilisé depuis 2018.

► **Toilettage des régies.** Un toilettage des régies et des actes qui y sont adossés a conduit à la clôture de six régies et à l'établissement de nouveaux arrêtés de création de régies et de nomination des régisseurs conformes à la réglementation.

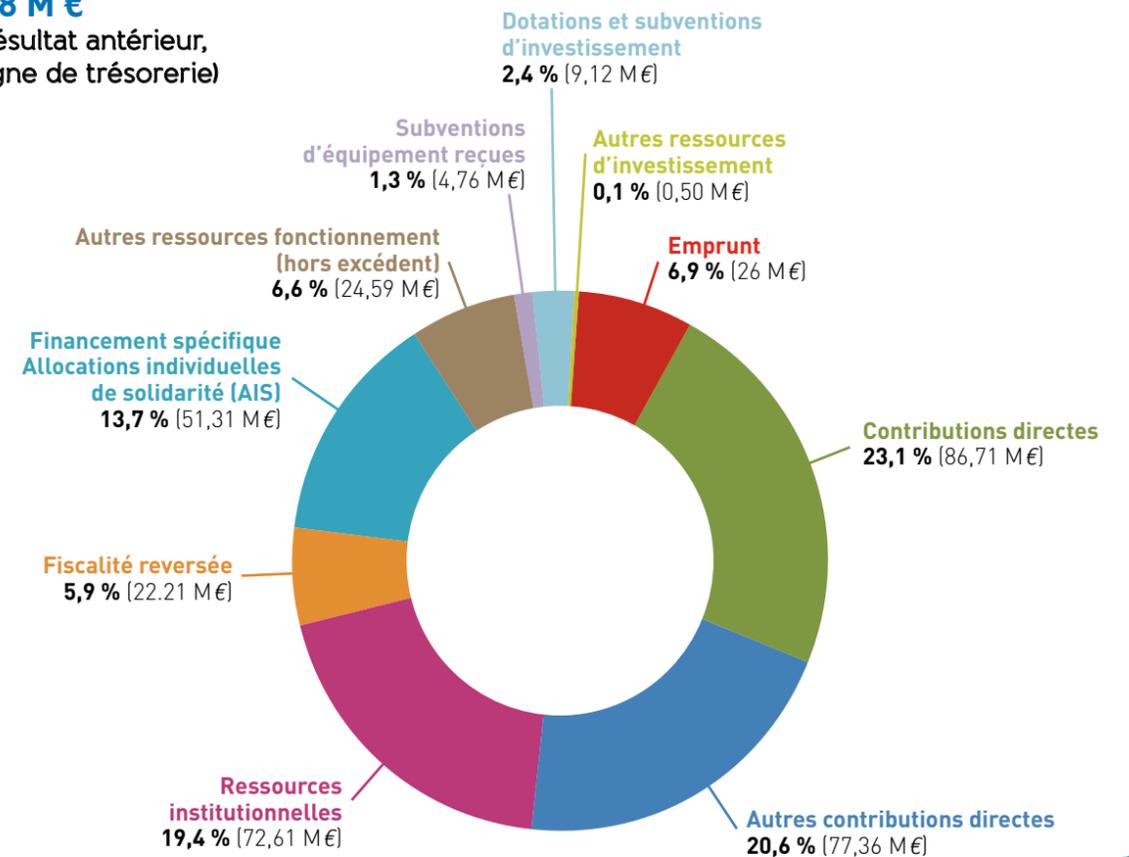
► **Mise en production d'une nouvelle version de Grand Angle.** Cette nouvelle version plus ergonomique s'est accompagnée d'évolutions majeures (PES budget, consultation des engagements et liquidations des tranches déléguées, identification de la présence d'une PJ sur les liquidations, annulation en masse de liquidations...) auxquelles les agents de la filière Budget, comptabilité, gestion ont dû se familiariser.

# BUDGET 2018

Dépenses réelles totales de fonctionnement : **395,82 M €**



Recettes réelles totales : **391,98 M €** (hors résultat antérieur, dont ligne de trésorerie)



# SYSTÈMES D'INFORMATION



la Direction des systèmes d'information assure le maintien opérationnel de l'infrastructure téléphonique et informatique des services de la collectivité

La Direction des systèmes d'information (DSI) apporte les moyens informatiques et téléphoniques à tous les agents de la collectivité sur tous les sites pour l'exercice de leur métier.

## ► PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ / PLAN DE REPRISSE D'ACTIVITÉ (PCA/PRA)

Le Département ne disposait jusqu'alors que d'une salle serveurs. Ces serveurs hébergent à la fois les applications métiers (finances, ressources humaines, social...) et aussi les données partagées à l'intérieur des Directions. En 2018, une nouvelle salle serveurs a été construite à l'intérieur de la Pyramide, à proximité de la Direction des systèmes d'information (DSI). De nouveaux serveurs y ont été installés hébergeant l'ensemble des applicatifs métiers et les données partagées. Ce nouvel outil qui sera totalement opérationnel en 2019, mettra les services du Département à l'abri des risques de « crash » ou de pannes matérielles.

- **Mise en place de l'infrastructure réseau et télécom de la nouvelle Pyramide.** La DSI a été mobilisée sur ce projet à la fois pour les équipements d'infrastructures mais aussi pour leur paramétrage et la modification de l'architecture du système d'information.
- **Préparation de la migration de la messagerie.** Ce projet fait suite à la décision de remplacer la messagerie Groupwise par Outlook. La première partie du projet a consisté à préparer l'infrastructure, à prendre en compte tous les modes d'utilisation actuels de la messagerie et à construire les formations.
- **Intégration de l'autocommutateur du Centre fonctionnel de la route (CFR)** dans l'infrastructure centralisée de l'Hôtel du Département, dans le but d'apporter de nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs.
- **Déploiement de MarcoWeb** en lien avec la Direction des affaires juridiques et de la commande publique et la Direction de la stratégie financière et de l'exécution budgétaire. Ce déploiement permet une suppression importante de parapheurs et augmente ainsi la vitesse de traitement de l'achat public.
- **Maintien en condition opérationnelle de tous les logiciels métiers.** La DSI assure en permanence les tests, les mises à jour, les montées de version de tous les logiciels métiers qui composent le système d'information de la collectivité.
- **Renouvellement des marchés de téléphonie.**

# PATRIMOINE IMMOBILIER



Les aménagements des Pyramides ont concerné les intérieurs comme les extérieurs

La Direction du patrimoine immobilier (DPI) est chargée de la programmation et de la conduite des opérations de construction, de la rénovation et du patrimoine départemental. Elle était en première ligne pour réaliser les travaux en vue du regroupement des services aux Pyramides et améliorer plus globalement les conditions de travail des personnels sur les territoires.

## ► REGROUPEMENT DES SERVICES SUR LE SITE DES PYRAMIDES

La Direction du patrimoine immobilier (DPI) a contribué à la réalisation de ce projet inauguré le 1<sup>er</sup> juin 2018, et dont les travaux ont été conduits dans le respect des contraintes de délai et d'optimisation financière. La nouvelle Pyramide accueille cinq nouvelles Directions et permet de regrouper ainsi sur un même site près de 435 agents répartis dans neuf Directions. Huit sites ont été libérés, l'image du service public départemental modernisée et les conditions de travail améliorées. Les services de la régie ont participé à certains travaux de finition et à l'aménagement en mobilier des espaces communs et des bureaux selon le souhait des agents et des Directions. La prise en charge par le service maintenance de l'exploitation de ce nouveau bâtiment et de ses équipements techniques complexes permet notamment d'améliorer quelques imperfections inhérentes et indissociables d'une opération de rénovation partielle.

- **Déplacement du Centre d'exploitation (CE) sur le site de l'ancien SDIS (service départemental d'incendie et de secours) à Bourges en juin.** L'opportunité de libérer les locaux (CE et Centre de gestion de la route) situés au Prado à Bourges, la disponibilité de locaux vacants rue Louis Mallet à Bourges (ancien SDIS), la réorganisation de la Direction des routes ont conduit la DPI à étudier le déménagement du CE de Bourges et à réhabiliter les locaux vacants. Objectifs : répondre aux exigences de fonctionnement du CE et offrir des qualités de travail confortables aux quinze agents et à leur encadrement, en mutualisant des équipements et des espaces de stockage avec le Centre fonctionnel de la route (CFR) mitoyen. Des travaux d'aménagement ont été réalisés : démolition des bâtiments vétustes, suppression des matériaux amiantés, reprise d'étanchéité de toiture, réaménagement des espaces intérieurs, remplacement des menuiseries extérieures, création d'une base de vie et d'une base d'activités et aménagements de voirie et de stationnement.
- **Transfert de la Maison de la petite enfance au Pôle parentalité de Bourges en décembre.** Dans le cadre de la réorganisation du service d'accueil d'enfants en pouponnière en lien avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et l'accompagnement des mères accueillies, le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) a sollicité la DPI afin d'étudier les aménagements possibles sur le site du Pôle parentalité de Bourges. La fusion de ces deux services permet de conserver des locaux récents situés en plein centre-ville de Bourges et de réhabiliter cinq appartements inoccupés. La DPI a travaillé en étroite collaboration avec le CDEF pour concevoir ou adapter les locaux existants et répondre ainsi aux besoins des bénéficiaires.

## CHIFFRES CLÉS



**9 %**  
d'économie réalisée suite au renouvellement du marché de télécom par rapport au précédent (de 210 K€ à un peu plus de 190 K€)

**600 000 €**,  
c'est le budget du PCA/PRA

**350**  
agents accompagnés lors de leur déménagement (postes de travail, réseau et téléphonie).



**435** agents sont désormais accueillis sur le site des Pyramides

# RESSOURCES HUMAINES ET COMPÉTENCES

La Direction des ressources humaines et des compétences met en œuvre la politique RH, assure l'accueil et l'accompagnement des personnels, favorise le maintien dans l'emploi et la qualité de vie au travail. Elle participe aussi à l'animation d'un dialogue social de qualité, accompagne les évolutions organisationnelles et sécurise la gestion administrative et financière des situations individuelles et collectives.

## ORGANISATION DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles ont eu lieu le 6 décembre pour le Conseil départemental mais également pour le CDEF et pour le GIP MDPH. À cette occasion, l'ensemble des instances de concertation du personnel (CT, CHSCT, CAP) a été renouvelé pour quatre ans et une nouvelle instance de concertation (commissions consultatives paritaires) a été créée.



► **Recrutement et maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.** Afin de répondre au mieux aux problématiques de santé des agents, la collectivité a souhaité mettre en œuvre, dans le cadre des mesures d'accompagnement du plan d'optimisation, sa politique handicap par le biais d'un conventionnement 2017-2019 avec le FIPHFP : groupe de travail, organisation de la pluridisciplinarité, recrutement d'apprentis et de stagiaires en lien avec ses partenaires, formation et sensibilisation, études et aménagements de postes de travail, financement d'aides individuelles. Cinq réunions de sensibilisation au handicap ont été organisées sur les territoires en direction des agents.

► **Mise en place de l'annualisation de la campagne des temps partiels sur autorisation.** Cette évolution permet aux supérieurs hiérarchiques d'instruire simultanément toutes les demandes de temps partiel de leur service. D'autre part, la gestion des temps partiels thérapeutiques, initialement prise en charge par le Centre de gestion, a été reprise par le Département (instruction et expertise).

► **Mise en place des enveloppes de remplacement par DGA,** dans le but de répondre, dans le respect du plan d'optimisation, aux besoins des Directions et fluidifier les demandes de remplacements temporaires.

► **Mise en place d'un contrat de prévoyance.** Le contrat collectif mis en place depuis 2011, permettant aux agents adhérents de garantir le maintien de leur salaire en cas d'arrêt de maladie supérieur à 3 mois, est arrivé à échéance au 31 décembre 2017. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, un contrat a été conclu avec un nouveau prestataire, « Collecteam ». Conformément au Plan d'optimisation des effectifs, le Département contribue désormais au paiement des cotisations des agents adhérents, en fonction de leur indice majoré (IM).

► **Accompagnement des agents en mobilité.** La DRHC s'est fortement mobilisée pour la prise en charge pluridisciplinaire des agents dans le cadre d'une réflexion pour une mobilité choisie ou d'une mobilité obligée pour raison de santé. Pour ce qui est des situations de reclassement/repositionnement, la réflexion a été approfondie et associée au travail mené dans le cadre de la convention triennale avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Ainsi 38 agents ont été accompagnés dans le cadre d'une mobilité pour raison de santé et 22 ont bénéficié d'une immersion dans un service autre que celui d'origine, afin de leur permettre de reprendre le travail dans un nouveau collectif et d'acquérir de nouvelles compétences.

► **Préparation de la mise en place du prélèvement à la source (PAS).** L'année 2018 a été une année de travail rapproché avec la DSI, la DSFEB, les services du Payeur départemental et la DGFIP pour préparer la mise en œuvre du PAS le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ainsi, le bulletin de salaire de décembre des agents du Département comportait une simulation de leur salaire de janvier après l'application de leur taux de prélèvement transmis par les Finances publiques, basé sur leur déclaration de revenus au printemps 2018. Ce travail est un bel exemple transversal pour un projet impactant l'ensemble des agents.

► **Prévention.** Outre les actions menées dans le cadre du FIPHFP, le Département a poursuivi sa politique de santé au travail pour améliorer la sécurité, la santé mais également le bien-être des agents au travail, par des actions innovantes en matière d'amélioration de la qualité de vie au travail et de lutte contre les troubles musculo-squelettiques (TMS) : lancement de la démarche de construction de la santé (formations pour la prévention des risques liés à l'activité physique, GMC et rééducation fonctionnelle, échauffement métiers, actions d'éducation à la santé...); mise en place de la procédure « Favoriser la qualité de vie au travail », avec le déploiement de l'outil interne « Fiche de relevé des difficultés internes ».

## CHIFFRES CLÉS

 **1685** agents au 31 décembre 2018

**237** assistants familiaux

**12** agents promus au titre de la promotion interne

**157** agents bénéficiaires d'un avancement de grade

**866** adhérents Collecteam au 31 décembre 2018

**1472** demandes d'emplois traitées

**175** jurys de recrutement (374 personnes reçues en entretiens)

**490** fiches de poste retravaillées

**22** agents ont bénéficié d'une immersion

**9** dossiers agents ont fait l'objet d'un passage en CAP pour reclassement ou repositionnement pour raisons de santé

**38** agents accompagnés dans le cadre d'une mobilité pour raisons de santé

**943** risques professionnels évalués

**863** observations du CHSCT suivies (dont **57 %** réalisées ou en cours de réalisation)

**232** agents suivis par les assistantes sociales du personnel

**209** aides financières allouées

**808** visites médicales, **327** entretiens infirmiers, **1414** tests médicaux réalisés, **197** vaccins contre la grippe

# MISSIONS TRANSVERSALES

2018 a vu la création de 2 missions spécifiques : la protection des données à caractère personnel et la cellule « audit-appui au contrôle interne -évaluation »

Garantir aux personnes un accès et une information sur l'utilisation de leurs données personnelles



## LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL RATTACHÉE À LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) à caractère personnel est entré en vigueur le 25 mai 2018, date à laquelle, un délégué à la protection des données personnelles a été nommé au Département. L'objectif est de garantir aux personnes un accès et une information sur l'utilisation de leurs données personnelles. 2018 a permis de construire le plan d'action sur plusieurs années en vue de développer des outils et une culture commune de la protection des données personnelles pour atteindre la conformité au règlement. Des outils ont été créés (mentions, procédure d'accès aux données personnelles...) et des services accompagnés, tel que le Laboratoire départemental d'analyses lors de la refonte de son site internet.



Cinq critères : pertinence, efficacité, cohérence, fiabilité, efficacité

## LA CELLULE « AUDIT - APPUI AU CONTRÔLE INTERNE - ÉVALUATION » RATTACHÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

L'Exécutif départemental a impulsé la création d'une cellule pour venir en appui aux Directions sur les leviers d'actions liés à l'amélioration continue et transparente des pratiques et modes de gestion, à la formalisation et sécurisation des process et des fonctionnements et l'efficacité transversale des organisations. Cette cellule a été créée en février 2018, avec la mise en œuvre d'un cadrage validé au 1<sup>er</sup> semestre. Une sensibilisation progressive au contrôle interne et aux lignes de maîtrise des risques a été menée auprès des Directions avec une identification des attentes par Direction et le développement d'une stratégie orientée vers l'interne sur trois champs d'actions : l'évaluation des dispositifs ou politiques, l'appui sur les contrôles internes et les process, l'audit interne ponctuel pour une aide au pilotage. Ses missions sont menées en transparence et partenariat constant avec les Directions, dans le respect : d'une éthique déontologique nationale et de la charte interne départementale ; de « collectifs de travail » et de référents identifiés permettant un accompagnement optimisé des Directions ; et une responsabilisation des acteurs dans la co-construction. Trois missions ont été menées à bien au second semestre avec la Direction de l'éducation, culture, sport, jeunesse (DECSJ) et la Direction des ressources humaines et des compétences (DRHC) avec des recommandations ciblées et plans d'actions déclinés suivant les rapports : aide à la licence sportive et contractualisation avec les comités sportifs pour la DECSJ et stratégie de gestion des fins de droits liées à l'indemnisation chômage des personnels affiliés à Pôle emploi pour la DRHC.



Conseil départemental du Cher  
1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322  
18 023 Bourges CEDEX  
Tél. : 02 48 27 80 00

[departement18.fr](http://departement18.fr)